

Le mag

VEYRIER - DU - LAC



DECEMBRE 2021

JOURNAL D'INFORMATION DE LA MAIRIE

n°92



Depuis 1980

L'AGENCE CLERC

EST À LA HAUTEUR DES ATTENTES
DE SES CLIENTS

Le spécialiste des belles propriétés autour du Lac d'Annecy et représentant exclusif de Christie's International Real Estate, leader mondial de l'immobilier de luxe.

agence-clerc.com

contact@agence-clerc.com

+ 33(0)4 50 64 88 88

31, chemin de Montpellaz
74290 Veyrier-du-Lac • France



Edito

DE MADAME LA MAIRE

Chères Veyrolaines, chers Veyrolains,

Après un début d'année tumultueux et de nouvelles élections municipales, vous avez choisi une nouvelle équipe pour gérer les affaires de notre commune. Je suis heureuse de la représenter et également d'écrire mon premier édito !

Ce nouveau conseil municipal est composé de personnes animées par une volonté farouche de recréer du lien au sein de notre village et de donner à Veyrier les équipements et le cadre de vie à la hauteur de la beauté de notre commune. Les chantiers et les projets sont nombreux, et le contexte actuel ne favorise pas leur mise en œuvre : comptez sur la pleine volonté, l'engagement et le dynamisme du conseil municipal pour assurer leur réalisation. Vous retrouverez dans ce bulletin les lignes directrices de notre projet.

Je voudrais remercier les agents qui, malgré les différents événements, ont maintenu la continuité des services publics et n'ont jamais renoncé à se mobiliser au service des citoyens.

Enfin, nous proposons aux habitants qui le souhaitent d'être des acteurs de la vie communale. Là-aussi, tout est possible ! Durant les 5 prochaines années, vous pourrez choisir entre :

- Lire le bulletin municipal comme vous êtes en train de le faire.
- Venir partager un café avec l'équipe les lundis matins ainsi que le premier samedi matin de chaque mois pour nous exposer vos idées ou vos remarques : le café des élus vous accueille et vous écoute !
- Assister au conseil municipal (tous les premiers lundis de chaque mois et de nouveau avec une audience publique) ou à toute autre réunion publique

dédiée : après le passage des délibérations, nous nous attachons à discuter des affaires de la commune avec échange et paroles données aux veyrolains.

- Participer aux sondages et aux enquêtes qui seront publiés sur l'application Cityall de notre commune et sur notre tout nouveau site internet, en cours d'élaboration et qui devrait voir le jour avant la fin de l'année 2021.
- Venir partager avec nous les événements et rencontres organisés dans notre village par les différents acteurs de notre territoire (associations, bénévoles, acteurs économiques, commerçants, etc.) qui ont également su s'engager et s'adapter pour maintenir ces derniers temps, autant que faire se peut, le bien-vivre ensemble.
- Souscrire à un ou plusieurs projets, pour lesquels nous pourrions avoir besoin de faire appel aux dons privés pour faciliter leur réalisation.

C'est avec votre appui et votre confiance que nous relèverons ensemble ces défis.

Le conseil municipal et moi-même souhaitons à l'ensemble de la population une nouvelle année 2022 empreinte de solidarité, et qu'une embellie se profile dans le courant de cette nouvelle année afin de retrouver nos habitudes qui animent notre beau village. À la lecture de ce nouveau bulletin municipal, la nouvelle équipe vous souhaite une année pleine de joie et de santé.

**Tous mes meilleurs vœux 2022.
Bonne lecture du Mag !**



Vanessa Bruno
Maire de Veyrier-du-Lac

La commune de VEYRIER-DU-LAC remercie chaleureusement tous les partenaires publics qui facilitent la réalisation de ses projets communaux :



BARNES

INTERNATIONAL REALTY



BARNES Annecy

9, Bis Avenue d'Albigny,
74000 Annecy

annecy@barnes-international.com

www.barnes-annecy.com

+33 (0)4 50 66 92 40

BARNES
MONT-BLANC

BARNES
Megève

BARNES
Chamonix

BARNES
Annecy

BARNES
Aix-les-Bains

BARNES
Genevois

BARNES
Pays-de-Gex

BARNES
Aravis



Sommaire

H I V E R N A L

UNE BELLE ÉQUIPE 7

VIVRE À VEYRIER 13

LES ASSOCIATIONS 25

BLOC NOTES 45

**Directeur
de la publication /**

Vanessa Bruno,
Maire de Veyrier-du-Lac

**Responsable
de la publication /**

Philippe Abrahamsi, maire adjoint
délégué à la communication

Collaboration /

Katayoun Vacheron,
conseillère municipale
Viviane Benoit
Cédric Borel

**Crédit photo
de couverture /**

Philippe Abrahamsi
*L'Espérance 3 accostant au
débarcadère de Veyrier-du-lac*

Crédits photos, sources /

Mairie de Veyrier
Associations veyrolaines
Alice Egman
Philippe Abrahamsi
Jean-Pierre Gaillard
Georges Bise
Google maps

**Pré-presse, publicité,
impression /**

RL2B DESIGN
17 Route de Nanfray
74960 Cran-Gevrier
Tél. : 04 50 08 74 04
contact @ rl2b.com

Tirage /

1600 exemplaires
Imprimé sur un papier
offset recyclé
avec des encres végétales.



RENAULT
La vie, avec passion

VENTE DE VOITURE NEUVE
ENTRETIEN/RÉPARATION TOUTE MARQUE
CARROSSERIE/MÉCANIQUE
CENTRE EXPERT VE



VINCENT LUCANO
AGENT

GARAGE LUCANO VINCENT SAS
5, rue des Bouvières - *PARC DES GLAISINS*
Annecy-le-veau
74940 ANNECY - FRANCE
+33 (0)4 50 64 04 63
garage-lucano-74940@orange.fr

Sweet
PROPERTY

DES AMBIANCES, DU STYLE ET BEAUCOUP D'ÉLÉGANCE

Veyrier-du-Lac
+33 (0)6 32 11 06 80 / gwen@sweetproperty.fr
www.sweetproperty.fr

UNE BELLE ÉQUIPE

PRÉSENTATION DES ÉLUS ET SERVICES MUNICIPAUX

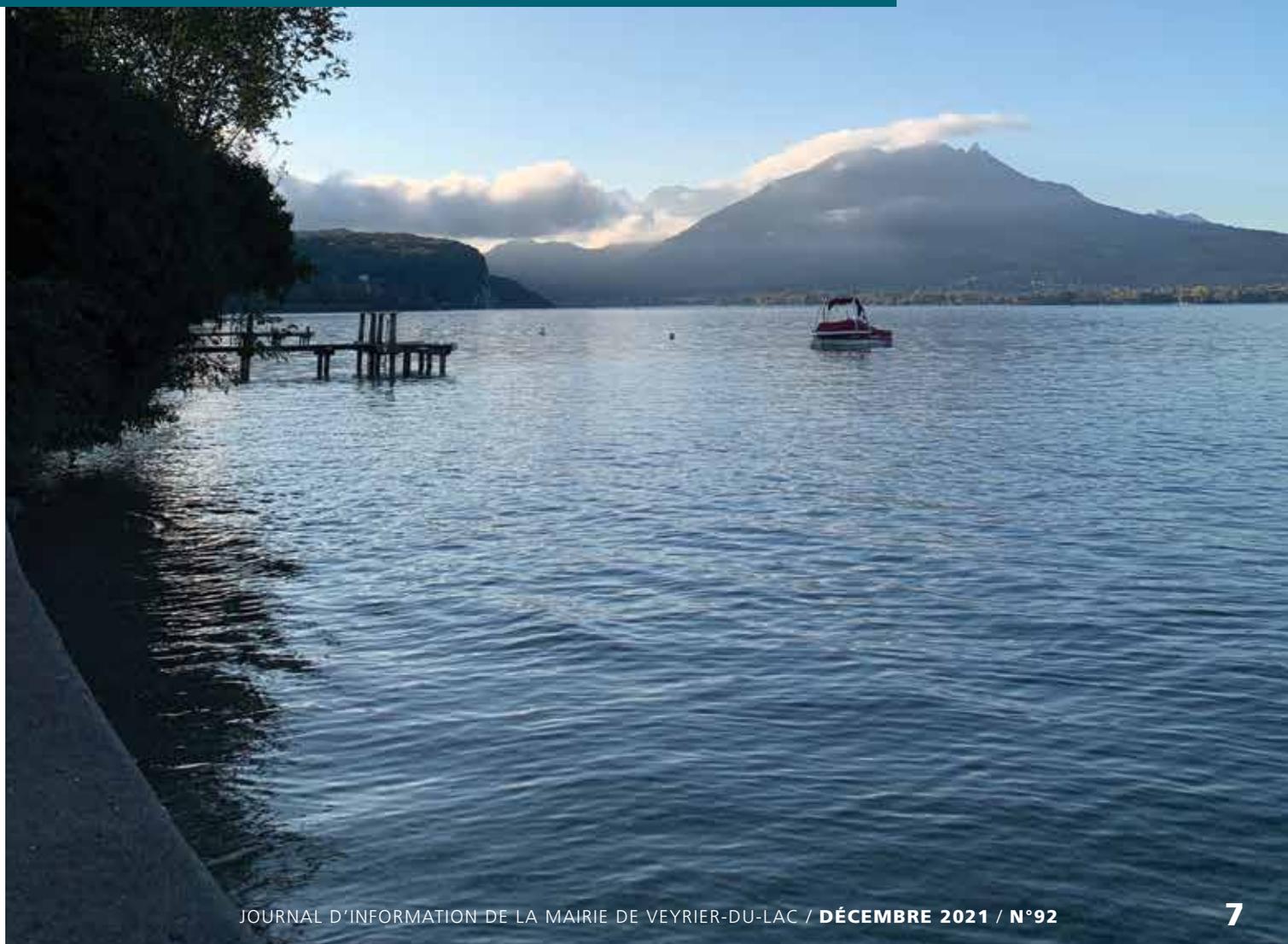
Les nouveaux élus

Le service administratif et périscolaire

Les services techniques

La police municipale

Une mairie ouverte et à votre service



Les nouveaux élus

Le conseil municipal élu le 4 juillet se compose de 19 personnes engagées au service de la commune de Veyrier-du-lac. Madame la Maire, Vanessa Bruno est entourée de :



De gauche à droite : Fabrice Rousseau, Elisabeth Maniglier, Jean-François Nore, Sophie Thimonier, Alice Egman, Patrick Magnin, Florian Lombardo, Claire Rigal, Philippe Franck, Vanessa Bruno, Michel Bodoy, Karine Boluktas, Marc-Olivier Sublet, Katayoun Vacheron, Sophie Coulin, Philippe Abrahami, Michel Madar, Stephanie Plauzet et Jean-Pierre Gaillard.

- Les adjoints -

Le 1^{er} Maire adjoint : Philippe Abrahami

Délégué à la vie du village, vie démocratique et à la communication.

adjoint.vieduvillage@veyrier-du-lac.fr

Le 2^e Maire adjoint : Karine Boluktas

Déléguée aux finances.

adjoint.finances@veyrier-du-lac.fr

Le 3^e Maire adjoint : Michel Madar

Délégué à l'urbanisme et aux travaux.

adjoint.travaux@veyrier-du-lac.fr

Le 4^e Maire adjoint : Claire Rigal

Déléguée à l'environnement, aux projets patrimoniaux et à la culture.

adjoint.patrimoine@veyrier-du-lac.fr

Le 5^e Maire adjoint : Florian Lombardo

Délégué à la vie scolaire, à la petite enfance et aux solidarités.

adjoint.intergenerations@veyrier-du-lac.fr

- Les délégués -

Alice Egman

Déléguée au tourisme et à la vie économique.

tourismeeteco@veyrier-du-lac.fr

Philippe Franck

Délégué aux mobilités et à la circulation.

mobilite@veyrier-du-lac.fr

- Les élus -

Michel Bodoy

Sophie Coulin

Jean-Pierre Gaillard

Patrick Magnin

Elisabeth Maniglier

Jean-François Nore

Stéphanie Plauzet

Fabrice Rousseau

Marc-Olivier Sublet

Sophie Thimonier

Katayoun Vacheron

Le service administratif et périscolaire



À votre écoute !

La mairie est l'institution la plus proche de la population et est un appui pour répondre à de nombreux problèmes ou questions du quotidien. Elle s'attache à accompagner chaque citoyen dans ses démarches et à répondre aux questions administratives. Les services municipaux ont pour mission d'orienter la population en fonction de ses demandes. Les principaux services administratifs de la Mairie de Veyrier du Lac, concernent principalement l'état civil, l'urbanisme, le secrétariat des services techniques, la comptabilité et sont animés par une équipe de 5 personnes.

Voici une présentation des différents postes, **qui se veut générale et non exhaustive** de l'ensemble des missions confiées aux agents.

Direction Générale des Services **Pascale Giraud**

Pascale Giraud assure la coordination générale des services pour la mise en œuvre des décisions locales. Elle accompagne les élus pour la définition globale de leurs projets et participe à leur mise en œuvre en lien avec les services de la mairie. Elle intervient également sur des sujets relevant du fonctionnement de la collectivité, des finances, du juridique.

Service accueil - état civil - cimetière **Danièle Chambriat**

Danièle Chambriat a la charge de l'accueil et plus précisément de l'état civil. Elle a pour mission d'accueillir, d'informer et

d'orienter le public dans ses démarches administratives. Elle intervient également dans un grand nombre de domaines : mariage, naissance, décès, élections, recensement militaire, aide sociale (CCAS), inscriptions scolaires, boucles d'amarrage... Elle est aussi l'interlocutrice des associations et assure le secrétariat des élus.

Service accueil - secrétariat des services techniques et urbanisme **Viviane Benoit**

Viviane Benoit assure l'accueil physique et téléphonique principal de la mairie. Elle apporte les premiers renseignements et oriente si besoin la population vers les interlocuteurs adéquats. Elle assure également le secrétariat des services techniques sur des sujets divers tels que les demandes d'interventions, sinistres, travaux de maintenance, régularisation foncière... Elle assure l'accueil du service urbanisme en apportant un premier niveau de renseignements et en réceptionnant les dossiers de demande d'autorisation d'urbanisme. Enfin, elle intervient également dans le processus de communication à destination de la population (panneau lumineux, site internet...).

Service Urbanisme - Foncier **Nathalie Meynet**

Nathalie Meynet renseigne et accompagne les particuliers et les professionnels dans leurs projets de construction et d'aménagement. Elle instruit les déclarations et les demandes

d'autorisation d'urbanisme (permis de construire, déclarations préalables, certificats d'urbanisme) ainsi que les demandes d'autorisation d'enseignes. Elle vérifie également sur le terrain la régularité des travaux réalisés.

Elle est en outre chargée du suivi des contentieux d'urbanisme et elle est la référente technique de la Commune pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Service comptabilité **Christine Médiavilla**

Christine Médiavilla assure la gestion financière et comptable de la commune et assiste également la directrice des services sur les dossiers concernant les ressources humaines.

Ses actions principales consistent à émettre les bons de commande, les titres de recette et les mandats de paiement, tout en veillant à ce que ceux-ci soient exécutés dans le respect du budget voté par le Conseil Municipal. A ce titre elle participe à l'élaboration du budget communal. Et également, elle assure la paie et est régisseur de recettes.

Service Périscolaire **Une bien belle équipe de 8 personnes**

Nous souhaitons la bienvenue à Claire et David qui ont rejoint l'équipe de choc du périscolaire composée de Joëlle, Marie-Laure, Eve, Sophie, Aurélie et Cyril (voir page 22).

Le saviez-vous ?

L'agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) apporte une assistance technique et éducative à l'enseignant d'une école maternelle (enfants de 2 à 6 ans). Il est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour l'accueil, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel utilisés directement par les enfants.

Les services techniques

Chaque jour, vous les rencontrez ou les croisez dans leurs fonctions.

Les services techniques sont avant tout un service public destiné à améliorer le cadre de vie des habitants de la commune. Ils contribuent directement à rendre notre ville plus belle, plus propre, plus pratique. Les services techniques ont la charge du bon fonctionnement, de l'entretien et des travaux des espaces publics.



Leur grande force : la polyvalence !

Ils sont composés de 6 agents sous la responsabilité d'Alain Anthoine depuis 2020 : Frédéric Jacot, Philippe Paris, Damien Lebreton, Yves Tranchant, Cyril Forget et Laurent Mont. Une belle équipe qui organise et anime le travail réparti dans quatre grands domaines :

1 / Entretien des bâtiments communaux et du parc des véhicules de la commune

Cela consiste à effectuer des travaux de second œuvre dans les différents corps du bâtiment (plomberie, maçonnerie, peinture...) et d'en assurer la propreté.

2 / La voirie

- Balayage / état routier, nettoyage des fossés et accotements
- Signalisation verticale et horizontale
- Désencombrement des voiries
- Propreté, entretien des réseaux d'évacuation d'eaux pluviales

Une partie des agents techniques installant un panneau d'information au niveau de l'ancienne gare supérieure du téléphérique.

- Décorations de Noël
- Déneigement...

3 / Les espaces verts

- Taillage,
- Élagage,
- Fleurissement,
- Tonte,
- Entretien des ronds-points
- Fauchage...

4 / Les animations et évènements

Apports logistiques et techniques, décoration du rond-point...

Pour mener à bien leurs missions, les services techniques disposent de véhicules tels que des véhicules utilitaires, balayeuse, tracteur et microtracteur, débroussailleuse, tondeuses et autoportées.



Les services techniques sont également appelés à intervenir en cas de situation d'urgence et par nécessité de service.

COMMENT LES JOINDRE ?

En cas de besoin, les demandes doivent toujours être adressées à l'accueil de la mairie, ou par courrier électronique à l'adresse accueilst@veyrier-du-lac.fr, qui transmettra l'information aux services techniques ou à l' élu concerné dans les plus brefs délais.

Vous pouvez également utiliser l'application **CityAll** pour tous vos signalements.

La police municipale



Encore des hommes ou femmes que vous croisez chaque jour dans le village.

Madame la Maire possède d'importants pouvoirs de police administrative, en particulier la responsabilité d'assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique.

Sous l'autorité directe du maire, la police municipale assure un travail de proximité auprès de la population et une présence quotidienne sur le terrain, en complémentarité de la gendarmerie nationale.

Qui sont-ils ?

- 2 agents de police municipale titulaires.
- 2 agents de surveillance de la voie publique l'été.

Leur domaine de compétences est multiple :

Prévention, surveillance et constatations des infractions :

- Exécuter les tâches relevant de la compétence du maire en matière de prévention et de surveillance du bon ordre, de la tranquillité, de la sécurité et de la salubrité publique.
- Constater les infractions aux arrêtés de police du maire, au code de la route, au code pénal, au code de l'environnement, au code de l'urbanisme, au code de la voirie routière, au code de la santé publique, au code de la construction et de l'habitation, aux polices spéciales, etc.
- Secourir les officiers de police judiciaire dans l'exercice de leurs fonctions, de rendre compte de tous crimes, délits ou contraventions dont ils ont connaissance, de constater les infractions à la loi pénale et de recueillir tous les renseignements en vue d'en découvrir les auteurs.

Administratif :

- Surveillance des opérations funéraires
- Déclaration des chiens dangereux
- Gestion des objets trouvés

Préventif :

- Surveillance du marché et de l'occupation du domaine public
- Prévention routière et en milieu scolaire
- Sécurisation des abords de l'école
- Opérations tranquillité vacances
- Surveillance générale de la commune
- Gestion de la participation citoyenne
- Sécurisation de cérémonies, élections et manifestations

Cambriolages, 10 conseils Ayez les bons réflexes !

« Le temps est l'ennemi des cambrioleurs : il faut les décourager en leur compliquant la tâche »

1/ Si besoin, développez la protection de votre habitation ou de votre commerce en renforçant les accès (serrures complémentaires) ou par le biais de l'installation d'une alarme.

2/ Photographiez ou filmez vos objets de valeur ; gravez dessus un identifiant et notez les numéros de série. Conservez les factures de ces objets ainsi que leurs caractéristiques.

3/ Si vous devez laisser des clés aux abords de votre domicile, n'utilisez pas des cachettes « classiques » (tels le paillason, le pot de fleurs, ...). Ne mentionnez pas vos nom et adresse sur le trousseau de clés et ne les laissez pas dans votre voiture. Si vous perdez vos clés, changez vos serrures...

4/ Ne laissez pas de mot sur votre porte mentionnant votre absence ; faites de même pour votre répondeur téléphonique (restez vague quant à la raison de votre absence et n'indiquez pas de date de retour)

5/ Même pour une courte absence, verrouillez vos portes et ne laissez pas les fenêtres accessibles ouvertes. Faites de même la nuit, que vous soyez ou non présent dans l'habitation.

6/ En cas d'absence prolongée, prévenez un tiers (voisin ou proche) et la Gendarmerie (opération « TRANQUILLITÉ VACANCES »). Indiquez-lui la durée de votre absence, un numéro de téléphone pour vous joindre, les éventuelles visites et ... signalez-lui votre retour !

7/ Toujours en cas d'absence prolongée, faites « vivre » votre maison par le biais d'un tiers (lumières allumées en soirée, boîte aux lettres vidée régulièrement, ...) ou à distance (déviation du téléphone fixe sur le téléphone portable, éclairage intérieur par le biais de prises « WIFI » commandées par téléphone portable, ...)

8/ Ne laissez pas en évidence de clés, de modes de paiement (carte bancaire, chéquier, ...) ou encore votre téléphone portable dans l'entrée de la maison ou visibles depuis l'extérieur: rangez-les en lieu sûr.

9/ Ne laissez pas les clés sur le contact de votre véhicule, même s'il est stationné dans le garage ou devant chez vous. Ne gardez pas les documents afférents (carte grise, ...) ou les clés de votre domicile à l'intérieur.

10/ Soyez solidaires entre voisins : signalez à la Gendarmerie tout véhicule (par sa plaque d'immatriculation) ou personne dont vous jugez le comportement suspect ou inhabituel. A défaut, recueillez un maximum de renseignements (marque, type, couleur...)

Et si malgré tout, vous vous faites cambrioler ...

- prévenez immédiatement (de jour comme de nuit) la Gendarmerie en composant le 17.
- ne touchez à rien afin de ne pas détruire les traces et indices utiles au bon déroulement de l'enquête.

COMMENT LES JOINDRE ?



Téléphone fixe : **04 50 60 02 48** avec renvoi permanent sur le portable : **06 86 88 72 86**

En cas d'urgence, et en dehors des horaires d'ouverture, contactez la gendarmerie d'Annecy-le-Vieux au **17** ou au **04 50 23 02 23**

Adresse mail : **mairie.police@veyrier-du-lac.fr**

Une mairie ouverte et à votre service



Conformément à ses engagements de campagne, la nouvelle équipe municipale souhaite mettre l'accent sur le statut de « maison communale » de la mairie et en faire, au-delà d'un lieu administratif, un lieu de vie, de rencontre et d'échanges.

Ainsi, en complément des conseils municipaux règlementairement ouverts au public, des rendez-vous possibles avec les différents services communaux (état civil, urbanisme), les élus souhaitent proposer des modalités et des temps d'échanges différents, nouveaux. D'autres rendez-vous sont prévus, nous vous en parlerons dans le prochain Mag.

LE CAFÉ DES ÉLUS



Mis en place dès le 16 juillet, soit une semaine après la mise en place du nouveau conseil. A ce jour plus de 70 personnes se sont déplacées à la rencontre des élus, les lundis matin de 8h30 à 12h, soit en moyenne 4 par semaine.

Au regard du succès de ce rendez-vous et afin de permettre à tous de s'y rendre, une séance supplémentaire est proposée, le premier samedi de chaque mois.

MAIRIE DE VEYRIER DU LAC

FACEBOOK OFFICIEL



Il s'agit d'une page d'information, et en l'absence de modérateur, il n'est pas possible de laisser de commentaires, les élus privilégiant les rencontres et les échanges de vive voix lors du café des élus ou lors de rendez-vous planifiés.

ESPACE DE TRAVAIL



Un espace de travail au sein de la mairie est ouvert gratuitement aux Veyrolains. Cette salle bénéficie des avantages de la fibre optique et permet aux travailleurs indépendants, ou à des petits groupes de 4 personnes maximum de se réunir dans un espace calme.

Pour bénéficier de cet espace, merci de prendre rendez vous auprès du secrétariat de mairie : **04 50 60 10 13** ou **accueilst@veyrier-du-lac.fr**

Une pièce d'identité vous sera demandée pour valider votre réservation.

CITY ALL

Application à télécharger sur tout smartphone. Permet d'être informé par la municipalité des événements, actualités, alertes en tout genre et en temps réel.

Une mise à jour est en cours pour y référencer les associations, les commerçants et artisans du village.

Cet outil permet aussi aux habitants de faire remonter des informations, des constats effectués sur la commune.



EXPOSITIONS

EN SALLE CONSULAIRE



En plus d'être une salle de réunion pour les commissions, les conseils municipaux et les mariages, les élus souhaitent faire de cette belle salle, un lieu de rencontre ouvert au public. La première exposition depuis la mise en place du nouveau conseil, est celle de la fresque « EHPADTCHWORK », une œuvre inter-EHPAD, longue de 10 m et haute de 2,5 m qui sera visible jusqu'au mois de janvier 2022. D'autres expositions sont en train d'être envisagées (concours de photos de notre village par exemple). Vos idées sont les bienvenues pour faire vivre la mairie.

VIVRE À VEYRIER

FOCUS SUR

Le budget, une équipe en action

La commission travaux déjà bien occupée !

Le SIVOM de la Tournette

Le Mont Veyrier, un espace naturel sensible

*Sens unique estival du secteur
de la plage de la Brune*

Un stage très apprécié

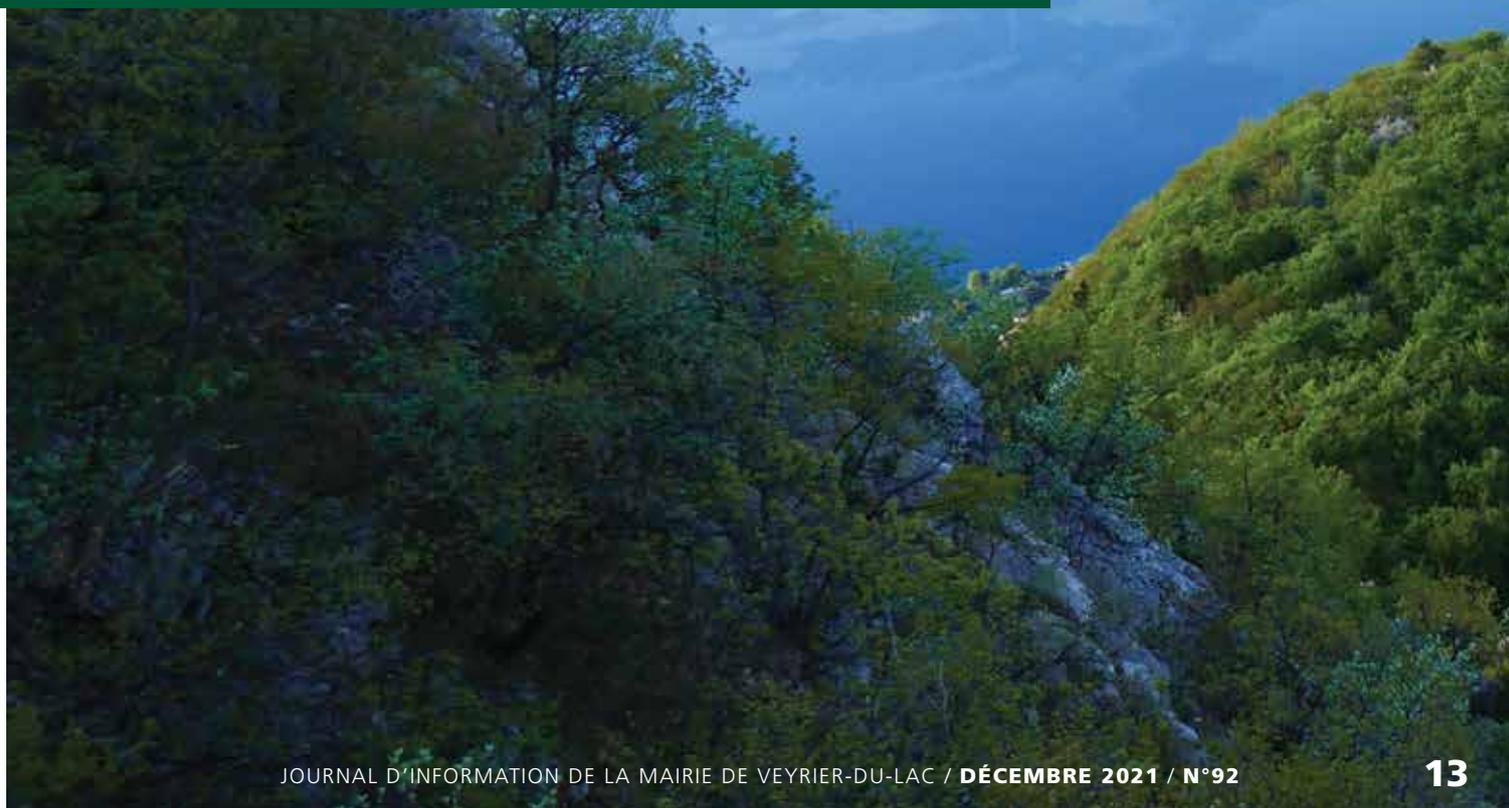
Du nouveau chez nos commerçants

École Alice Déléan

Nouvelle vie

Remerciements

Mieux vous connaître !





Le budget, une équipe en action

Le budget : sujet essentiel pour le fonctionnement d'une commune, qui peut paraître très rébarbatif à certains. Voici la liste, non exhaustive, des dépenses et recettes pour l'année 2020.

Notre commune a deux budgets : un budget principal et un budget commercial (buvette de la plage, Villa du lac, et le magasin de décoration...).

Petit lexique :

Le budget se compose de deux parties :

- **le fonctionnement** : ce que l'on dépense tous les jours pour faire fonctionner la commune.
- **l'investissement** : ce que l'on dépense pour fabriquer un bien qui restera utilisable plusieurs années.

Recettes et dépenses 2020 :

Les « postes importants » dépenses de fonctionnement en 2020 :

- les charges du personnel 916 487 €
- le fond national de garantie individuelle de ressources (FNGIR si vous voulez regarder sur internet) et le FPIC 377 000 €
- la subvention au SIVOM 170 180 €
- électricité - gaz - fioul 115 000 €
- l'entretien des réseaux et voirie 77 000 €

Les recettes importantes de fonctionnement en 2020 :

- les impôts et taxes 3 191 570 € (il n'y a pas que nos impôts directs dedans)
- dotation forfaitaire 180 000 €
- fonds genevois 150 000 €
- produits de cessions 87 000 €

Les grosses dépenses d'investissement en 2020 :

- la voie verte route de Menthon 200 000 € (le Syane)
- la voie verte route de Menthon 180 000 € (le conseil départemental)
- enfouissement des réseaux de Montpellaz 140 000 € (le Syane)

- rénovation des terrains de tennis 120 000 €
- mobilier-rénovation des sols et bibliothèque de l'école 70 000 €
- voie verte 63 000 € (1^{er} tronçon)
- magasin rue de la Tournette 50 000 €
- office du tourisme 25 000 €
- presbytère 25 000 €
- la chaudière de l'église 24 000 €
- matériel informatique de l'école dont le serveur 24 000 €

Les grosses recettes d'investissement en 2020 :

- les recettes viennent de l'excédent de recettes de fonctionnement de l'année précédente 1 474 000 €
- FCTVA (récupération de la tva) 119 000 €
- taxes d'aménagement (taxe que l'on paie lorsque l'on construit ou rachète un bien) 118 000 €

Vous trouverez sur la page suivante, plus en détail, les budgets de fonctionnement et d'investissement pour l'année 2020.

Vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez à vous rapprocher de la commission finance. Nous sommes à votre disposition pour vous en dire encore plus.

Karine Boluktas
Adjointe déléguée aux finances.



Budget Principal // Budget de fonctionnement 2020

DÉPENSES	RÉALISÉ 2020	RECETTES	RÉALISÉ 2020
011 - 60 achats	327 086.76	002 - excédent CA	10 200.00
011 - 61 services extérieurs	374 869.86	013 - atténuations produits	3 292.33
011 - 62 autres services ext.	170 161.98	70 - produits des services	405 218.78
011 - 63 impôts, taxes	117 072.12	73 - impôts et taxes	3 191 570.37
012 - charges du personnel	916 487.80	74 - dotations subventions	464 821.36
014 - atténuations de produits	377 915.00	75 - autres produits	48 163.99
65 - autres charges	386 376.60		
66 - charges financières	149 128.80	76 - produits financiers	0.00
67 - charges exceptionnelles	10 322.72	77 - produits exceptionnels	96 006.26
042 - compte 68 - amortissements	1 250.00		
022 - dépenses imprévues (plafonnées à 7.5% des dépenses réelles)	0.00		
023 - virement section investissement	0.00		
TOTAL	2 830 671.64	TOTAL	4 209 073.09

Budget Principal // Budget d'investissement 2020

DÉPENSES	RÉALISÉ 2020	RECETTES	RÉALISÉ 2020
001 - résultat (déficit d'investissement)	462 484.57	001 - excédent CA	
16 - emprunts	316 256.67	10 - 10222 FCTVA	119 572.00
20 - études	0.00	10 - 1026 taxe aménagement	118 928.84
21 - travaux sur l'année	523 527.69	1068 - excédent de fonctionnement reporté en investissement	1 474 069.65
23 - travaux sur plusieurs exercices	829 121.27	13 - SUBV dont RAR	32 537.89
27 - autres immobilisations (EPF*)	21 949.82	16 - emprunt	0.00
		040 - amortissement et provisions	1250.00
		021 - virement section fonctionnement	0.00
TOTAL (ne comprend pas le 001)	1 690 855.45	TOTAL	1 746 358.38

Budget Commercial // Budget de fonctionnement 2020

DÉPENSES	RÉALISÉ 2020	RECETTES	RÉALISÉ 2020
011 - 6061 fournitures non stockables	5 042.86	002 - excédent CA	22 854.27
011 - 6063 fournitures d'entretien	0.00	7087 - remboursement de frais	0.00
011 - 61521 entretien et réparations	4 418.03	74878 - remboursement de frais	4 511.70
011 - 6226 honoraires	150.00	752 - revenus des immeubles	74 753.06
011 - 6227 frais d'actes	0.00		
011 - 6231 annonces et insertions	0.00		
66 - charges financières	4 826.54		
042 - compte 68 - amortissements	29 011.81		
022 - dépenses imprévues (plafonnées à 7.5% des dépenses réelles)			
023 - virement section investissement	0.00		
TOTAL	43 449.24	TOTAL	79 264.76

Budget Commercial // Budget d'investissement 2020

DÉPENSES	RÉALISÉ 2020	RECETTES	RÉALISÉ 2020
001 - résultat (déficit d'investissement)	0.00	001 - excédent CA	12 887.48
16 - emprunts	10 870.07	10 - 10222 FCTVA	
20 - études		10 - 1026 taxe aménagement	
2131 - bâtiments	55 473.54	1068 - excédent de fonctionnement	150 000.00
2135 - installations générales	0.00	13 - SUBV dont RAR	
2313 - constructions	0.00	16 - emprunt	
		040 - amortissement et provisions	29 011.81
		021 - virement section	0.00
TOTAL (ne comprend pas le 001)	66 343.61	TOTAL	191 899.29

La commission travaux déjà bien occupée !

Vos élus de la commission travaux se sont organisés en groupes de projets pour l'aménagement et l'entretien du village. 9 groupes de travail sont d'ores et déjà constitués.

Le focus est porté dans ce Mag sur 2 d'entre eux : l'opération sens unique de cet été (voir page 19) et la réhabilitation possible du bâtiment de l'ancienne prise d'eau au bout de l'impasse des pêcheurs qui proposera un nouvel accès au lac pour les veyrolains (voir page 22).

Les autres groupes travaillent sur :

1. L'aménagement de la route de la Corniche / l'enfouissement de la ligne moyenne tension Enedis

L'aménagement de la route de la Corniche sera l'un des premiers projets à entrer dans sa phase de réalisation concrète dès la fin 2021. Un calendrier prévisionnel établi avec tous les partenaires (Commune, Syane, Enedis, Grand Anancy) et piloté par le Syane, prévoit la fin de la phase d'étude en juin/juillet 2022. Les travaux devraient débuter en septembre 2022 pour se terminer fin 2023. L'ensemble sera soumis pour approbation prochainement au conseil municipal. Sur environ 1,6 km, un nouveau profil de chaussée sécurisant les piétons et les vélos et réduisant significativement la vitesse des véhicules à moteur sera mis en place. Tous les réseaux seront enterrés et l'éclairage public entièrement redéfini. Une réunion publique de présentation de ce projet sera organisée dès que la phase d'étude aura été finalisée.

2. L'école Alice Déléan et le complexe de la Veyrière

Face à un complexe immobilier qui aura bientôt 25 ans, la commission étudie des solutions pour améliorer le cadre de vie des enfants avec des recherches de solutions pour optimiser les coûts d'entretien du bâtiment (incluant un volet énergétique important). Les études actuelles portent sur la remise à niveau du complexe, une meilleure isolation et ventilation des locaux (VMC, isolation des combles, filtres anti UV, capteurs CO2, etc.). Une étude pour la végétalisation de la cour d'école sera également lancée avec l'objectif



d'améliorer le confort de nos enfants et du personnel de l'école en période chaude.

3. Le stationnement et l'horodatage

Si le développement des transports en commun décarbonés sur notre territoire reste du ressort du Grand Anancy, la commune souhaite contribuer avec une politique décourageant l'usage systématique de la voiture au profit de modes de déplacement doux. Pour cela, il est prévu de s'appuyer sur plusieurs leviers : mettre à plat la politique de stationnement de la ville, remplacer nos

équipements d'horodatage en fin de vie, intégrer les demandes / besoins du Grand Anancy, améliorer les stationnements vélos et motos, organiser le stationnement résidentiel dans les hameaux et en centre bourg, décourager l'utilisation de la voiture pour des besoins de loisirs sur des courtes distances, augmenter le nombre de bornes de recharge électriques sur la commune.

4. Les toilettes de la plage de la Brune

La commission travaille également à la finalisation du projet d'installation de toilettes sur la plage de la Brune (été 2022), et sur la rénovation de celles de la plage du Plant (été 2022 ou 2023)

5. Un plan pluriannuel de réfection de la voirie communale

Un groupe de travail proposera au Conseil Municipal en 2022 un plan pluriannuel de réfection et d'entretien des voiries communales (enrobés, trottoirs, éclairage public, sécurité, passages piétons, signalisation, ruissellement, déneigement, etc.) avec des priorités et des moyens clairement identifiés pour plusieurs années (au-delà du mandat en cours). L'objectif est de retrouver un niveau de qualité de voirie conforme aux souhaits des habitants. Nous savons que ce sujet préoccupe beaucoup de veyrolains.

6. Les aires de jeux pour les enfants et les adolescents

Nos enfants et nos adolescents sont ici au centre des réflexions : le projet de remise en place d'aires de jeux sur la commune pour les petits est déjà dans une phase très active avec de nouveaux jeux qui seront installés dès le début de 2022 place des Epèles, ainsi que dans le jardin du lavoir derrière l'église. Par ailleurs, la pataugeoire de la plage dans sa configuration actuelle n'étant plus aux normes, un projet est aussi à l'étude pour la faire évoluer vers une aire de « jeux d'eau » pour les petits et des moyens. Enfin, ce groupe de travail doit également faire des propositions pour l'installation d'un nouvel espace dédié aux adolescents de type skate-park ou city stade (à partir de 2023).

7. Le port et les boucles d'amarrage

Ce groupe de travail se concentre dans un premier temps sur le renouvellement des autorisations d'occupation temporaires du domaine public (AOT) au 1^{er} janvier 2022 : il s'agit des conventions passées avec l'état pour tous les pontons et toutes les boucles d'amarrage du quai Doyen, du Plant, de la Bonnoirde et des Pensières que la commune met à disposition des usagers du lac. Dans un second temps, ce groupe soumettra au Conseil Municipal un projet de réaménagement des pontons d'accès aux embarcations du quai Doyen qui avaient été détruits après la tempête de juillet 2019.

Michel Madar

Adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux.



La dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme et des déclarations d'intention d'aliéner à compter du 1^{er} janvier 2022

La loi portant Evolution du Logement, de l'Aménagement et du Numérique, dite loi ELAN, du 23 novembre 2018 prévoit la dématérialisation de l'application du droit des sols et des déclarations d'intention d'aliéner au 1^{er} janvier 2022.

À compter de cette date, toutes les Communes devront être en capacité de recevoir par voie électronique les déclarations et les demandes d'autorisation d'urbanisme : demandes de permis d'aménager, de construire, de démolir, déclarations préalables, demandes de certificats d'urbanisme d'information a) et opérationnel b) ainsi que les déclarations d'intention d'aliéner.

Le dépôt en ligne de toutes les demandes d'urbanisme répond aux enjeux de simplification et de modernisation des services publics. Il s'inscrit dans la démarche Action publique 2022 qui vise à améliorer la qualité des services publics et à moderniser l'action publique.

Toutefois, pour les personnes qui le souhaitent, le dépôt de dossiers sous format papier sera toujours possible.

Les particuliers et les professionnels auront la possibilité d'adresser leurs dossiers à l'adresse mail dédiée suivante :

dematurba@veyrier-du-lac.fr

Les formats pdf, jpeg et png seront acceptés.



Pour plus d'informations sur la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, vous pouvez consulter le site **www.ecologie.gouv.fr/dematérialisation-des-autorisations-durbanisme-1** et pour tout renseignement concernant la téléprocédure, vous pouvez prendre contact avec l'accueil de la Mairie au **04.50.60.10.13**



Le SIVOM de la Tournette

Le syndicat intercommunal à vocations multiples de la Tournette a été créé le 20 décembre 2016 par arrêté préfectoral pour une mise en œuvre à compter du 1^{er} janvier 2017. Il est la conséquence de la réorganisation des intercommunalités.

Le SIVOM est composé, à ce jour, des communes de Menthon-St-Bernard, Talloires-Montmin et Veyrier-du-lac.

Le comité syndical compte 9 membres avec un bureau composé de 3 personnes Bettina Garberoglio la présidente, Patrice Coutier et Karine Boluktas.

Le syndicat a son propre budget. Comme le Sivom n'a pas de personnel, les communes mettent à disposition les

leurs. La crèche et les terrains de foot sont mis à disposition gratuitement par les communes pour que celui-ci puisse assurer ses compétences.

Ses compétences :

Le Sivom de la Tournette assure pour le compte de ses communes membres les missions suivantes :

- Compétence petite enfance à l'exclusion des écoles maternelles, primaires, des garderies périscolaires et des centres de loisirs. La crèche gérée depuis son origine par l'association des Epèles s'est développée jusqu'à atteindre une vingtaine de salariés. Pour assurer la

stabilité et la pérennité de celle-ci, le Sivom a pris la décision d'une gestion via une délégation de service public et l'a confiée le 23 août dernier à Maison Bleue.

- Compétence sport avec le terrain de foot, le terrain multisport et les vestiaires de Menthon-St-Bernard. Les vestiaires datant de la création du club l'Esl 1964 un projet de rénovation a été approuvé en début d'année. Les travaux devraient commencer début 2022.

- Compétence balayage mécanique des voies.

Karine Boluktas

Adjointe déléguée aux finances.

Le Mont Veyrier, un espace naturel sensible

Quel est le contexte du projet ?

Dans le cadre de son Contrat Territoires Espaces Naturels Sensibles ou CTENS, le Grand Anancy a identifié le Mont Veyrier comme étant un site à enjeux. Nous parlons du Mont Veyrier, mais il s'agit plus précisément de l'ensemble Mont Veyrier, Mont Baron, Mont Baret.

Qu'est-ce que le CTENS ?

Le CTENS est un accord technique et financier entre le Département et le Grand Anancy, ayant pour objectif de protéger un territoire à enjeux tel que notre Mont Veyrier, et de mettre en valeur ses espaces naturels, sa biodiversité et ses paysages, tout en accueillant du public. Il ne s'agit pas de réglementer mais bien de préserver la valeur patrimoniale du site. D'autres sites emblématiques ont été retenus comme espaces concernés par le CTENS, à savoir le Semnoz, le plateau des Glières, et le Chaos du Chéran.

Concrètement, quel est le projet pour le Mont Veyrier ?

Pour piloter le projet avec lui, le Grand Anancy a sollicité la commune de Veyrier-du-lac, dans la mesure où le territoire est en très grande majorité sur notre village.

Par ailleurs, le Grand Anancy a conclu un

partenariat avec l'Université Savoie Mont Blanc, et nous avons eu la joie d'accueillir Célestine, Noémie et Romane, étudiantes en Master 2 Géographie et Aménagement de la Montagne au Bourget-du-lac, qui, pendant 4 mois, vont mener une étude sur le Mont Veyrier.

Plus précisément, elles ont pour mission de :

- établir un diagnostic des habitats naturels des espèces, faune et flore, et un état des lieux des usages, en précisant les éventuelles menaces qui en découlent.
- proposer des enjeux et des objectifs à atteindre dans les 5 ans.
- faire des recommandations pour la gestion du site.

Par la suite, le Grand Anancy missionnera un Bureau d'Etudes pour l'élaboration précise d'un plan de gestion. Ce travail durera 1 à 2 ans.

Pour lancer le projet, nous avons reçu le 13 octobre dernier une trentaine d'acteurs concernés par le Mont Veyrier, et en particulier des élus et des agents du Département sans qui le projet ne pourrait pas se faire, le grand Anancy bien évidemment, mais aussi les élus des autres communes sur lesquelles se trouve le territoire, les organismes et institutions qui interviennent pour protéger et entretenir le site, les associations ou autres qui sont



usagers du Mont Veyrier par exemple lors d'événements sportifs. L'objet de cette réunion était d'expliquer le projet, mais aussi d'écouter les parties présentes et de recueillir leurs points de vue sur les problématiques rencontrées et les enjeux perçus. Des entretiens individuels sont menés depuis par les étudiantes pour approfondir les sujets.

Nous sommes ravis que ce projet soit mené, dans la mesure où nos Monts font partie intégrale de notre cadre de vie, et de nos atouts. Pourvu qu'ils le restent !

Claire RIGAL

Adjointe déléguée à l'environnement, aux projets patrimoniaux et à la culture.

Les partenaires :

Grand Anancy, ASTERS, ONF, ACCA de Veyrier-du-lac, de la LPO, du Département, de la Région, des associations sportives (trails, VTT).

Sens unique estival du secteur de la plage de la Brune

Nous avons connu ces dernières années des situations de saturation du trafic en cours de saison estivale sur le secteur de la plage : route du Port, route de la Brune et route des Tennis. Outre le temps perdu, ces bouchons généraient une gêne considérable pour les riverains et de la frustration pour les automobilistes, se traduisant parfois par des comportements agressifs et dangereux.

Face à ce problème, plusieurs résidents du secteur suggéraient de passer cet axe en sens unique pendant la saison touristique estivale. Dans le but d'évaluer cette option, nous avons procédé au mois d'août à une expérimentation consistant à n'autoriser le trafic qu'en direction d'Annecy entre le début de la route des Tennis côté Crozettes et le croisement route du Port / Impasse du Port. Les cyclistes étant autorisés à circuler dans les deux sens.

Un formulaire a été mis en ligne en septembre pour permettre à chacun de s'exprimer sur l'intérêt de ce sens unique estival, sur ses inconvénients et les améliorations à apporter.

À travers 90 réponses, dont 70 émanant de riverains, vous nous avez fait part de votre expérience en nous proposant des actions concrètes pour améliorer le fonctionnement.

Une synthèse des retours a été présentée en mairie au conseil municipal du 4 octobre. Il en ressort que 80% ont constaté une amélioration de la situation, plus de 90% des riverains considérant que le bénéfice du retour au calme est supérieur au désagrément du détour imposé. Cela nous amènera à pérenniser ce sens unique en juillet-août, avec des aménagements qui tiennent compte des nombreuses propositions :

- le sens de circulation sera identique
- le chemin du Chapitre passera en sens unique descendant (période estivale)
- le chemin des Barattes sera interdit à toute circulation en dehors des riverains pour protéger les piétons entre la plage et l'arrêt de bus (période estivale)
- la partie haute de la route des Crozettes bénéficiera d'une signalisation permanente : limitation à 30 km/h, voie étroite, circulation à double sens



L'information et la signalétique seront améliorées :

- information aux Veyrolains mi-juin pour une mise en place début juillet
- deux panneaux d'information avant le rond-point des Pérouzes seront mis en place une semaine avant juillet
- panneaux de sens interdit plus grands et répétés tout au long de la voie
- présence renforcée de la police municipale et de la gendarmerie les premiers jours

Le flux des cyclistes sera partagé au rond-point des Pérouzes :

- Les cyclistes rapides (cyclo sportifs, vélos électriques, déplacements utilitaires) seront invités à rester sur la départementale
- Les cyclistes lents (balade, familles, enfants) seront invités à utiliser la route du Port pour poursuivre vers Menthon en roulant au pas dans le respect des piétons. Cela permettra à la fois de limiter la vitesse des cyclistes sur la route du bas et de moins ralentir le flux de voitures dans la traversée du village sur la départementale.

Le bus des Plages sera maintenu, mais son itinéraire sera modifié pour rester sur la Départementale, avec un arrêt à la hauteur du chemin des Barattes

Un grand merci aux Veyrolains qui ont pris le temps de répondre à cette consultation .

Philippe FRANCK
Conseiller Délégué Mobilité & Circulation





Un stage très apprécié

Un programme sportif, ludique et citoyen :

Malgré un contexte sanitaire un peu compliqué, la saison estivale a pu se dérouler dans de bonnes conditions. Le soleil n'a pas toujours été au rendez-vous mais tout un chacun a pu profiter de notre belle région.

Une 2^e édition du stage des mini-sauveteurs a permis à 12 enfants âgés de 5 à 11 ans de découvrir le secourisme, l'écologie, le sauvetage et la citoyenneté. Ce club de plage a pour but de :

- sensibiliser les enfants aux risques au bord du Lac, en apprenant à sortir un camarade de l'eau, à la nage, avec une bouée tube.
- prodiguer les gestes de premiers secours (Position PLS, passer un message d'alerte).

Pour le dernier jour, les enfants étaient très fiers de participer au « challenge du mini-sauveteur ». C'est le défi de la fin de semaine avec toutes les techniques apprises pendant le stage avec la Remise du Diplôme.

Un grand MERCI à Guillaume LEBAS, maître-nageur sauveteur pour son implication et sa pédagogie. Les enfants ont été ravis et en redemandent encore.

Et pour l'année prochaine, pourquoi pas, un stage dédié aux adultes ?
Qu'en pensez-vous ?

Alice Egman

Conseillère Déléguée
à la vie économique & tourisme



Du nouveau chez nos commerçants



Le Petit Casino

Nous sommes Nathalie et Stéphane Reynaud, nouveaux gérants du Petit Casino à Veyrier du Lac. Originaires de Provence, une carrière dans le groupe Casino, nous avons géré une supérette dans la station de ski de Méribel pendant plus de vingt ans auparavant. Amoureux de la région depuis toujours, notre souhait le plus cher était de pouvoir nous installer durablement autour du lac d'Annecy. Voilà qui est fait...

Nous vous accueillons **tous les jours de 7h30 à 13h et de 15h à 19h30**, le dimanche étant notre jour de repos.



Tabac Presse

Désireux d'entreprendre une nouvelle aventure entre père et fils, nous avons eu un coup de coeur pour la reprise du tabac presse de Veyrier du lac. Nous sommes heureux de nous lancer dans ce nouveau défi. Nous souhaitons pérenniser le travail de notre prédécesseur et apporter une touche personnelle pour la plus grande satisfaction de nos clients. Nous les remercions pour leur accueil chaleureux et leur soutien.



L'Outback Family Pub

L'Outback Family Pub est comme son nom l'indique un endroit de réunion pour tous, que vous vouliez manger en famille, suivre le sport, écouter de la musique ou faire un Business lunch, cet endroit situé au cœur de Veyrier du lac vous accueillera avec le sourire et vous fera partager des moments agréables.



Magasin U

Le magasin "U" et sa boucherie-charcuterie est tenu par la famille Dupré Ferrari depuis le 29 avril 2019. Les magasins "U" sont des commerçants indépendants associés liés à la coopérative Système U France.

Nous tenons à remercier tous nos clients assidus depuis notre ouverture.

École Alice Déléan

L'école a repris depuis le jeudi 2 septembre avec le sourire des enfants et des parents. Nous nous réjouissons d'accueillir 26 enfants de plus que l'année précédente. Les directrices sont ravies de cette rentrée qui s'est très bien déroulée.



Visite des vignes du lac avec des membres de l'association

La crise sanitaire continue d'impacter le confort des enfants, des enseignants et du personnel, nous les remercions pour leur adaptabilité et leur professionnalisme. Nous souhaitons la bienvenue à Claire et David qui ont rejoint l'équipe de choc du

périscolaire composée de Joëlle, Marie Laure, Eve, Sophie, Aurélia et Cyril.

Nous remercions également les 2 représentantes des parents d'élèves récemment élues, Sophie Dugast et Nadia Sublet.

Concernant la cantine :

L'appel d'offre a été remporté par la société 1001 repas cet été pour trois années avec la présence efficace de Frédéric.

Nous avons lancé le Doodle d'aide à la cantine pour impulser une dynamique d'entraide avec les parents et profiter d'un moment de partage avec son enfant sur ce temps du repas.

Les parents ont répondu présents, bravo et merci.

Les activités :

Marie Lamblin, enseignante de la MS/GS, participe au programme "Ecole du dehors", qui a déjà démarré. Les élèves de cette classe ont déjà profité de sorties et visites dans notre belle commune. Les cours de piscine de cette même classe ont commencé. Nous remercions les



Atelier jus de pomme dans la cour de l'école

parents accompagnateurs, qui permettent l'organisation de ces sorties.

Nous souhaitons aux enfants et parents une excellente année scolaire !

Florian Lombardo

Adjoint délégué à la vie scolaire, à la petite enfance et aux solidarités.

Nouvelle vie

Je suis une toute petite maison nichée au bout de l'impasse des Pêcheurs. Je vis « les pieds dans l'eau » à quelques mètres du lac. J'ai terminé mon activité. J'hébergeais les pompes qui alimentaient les Veyrolains en eau. Je suis désormais à la retraite et bien seule entre un vilain grillage et une végétation envahissante qui me donnent un air d'abandon. J'ai conservé l'aspect charmant de petit chalet que m'avaient donné mes bâtisseurs.

Je ne demande qu'à participer à nouveau à la vie du village et offrir mon hébergement et ma proximité de l'eau à une activité nautique douce. Je pourrais accueillir des paddles, des canoës... encombrants à transporter. Pour m'aider, une structure associative serait la bienvenue. Il me faudrait un ponton et une petit coup de « fraîcheur » pour devenir après ma carrière « industrielle » un magnifique lieu de loisir.

Jean-Pierre Gaillard
Conseiller Municipal



Envoyez-moi vos idées et suggestions en m'écrivant ici :
lapaddlerie@free.fr

Remerciements



C'est dans un petit café de Thônes, un matin d'octobre, que j'ai rendez-vous avec le correspondant du Dauphiné-Libéré pour la commune de Veyrier-du-lac. Mais, cette fois-ci les rôles sont inversés, ce n'est pas lui qui tient le stylo, mais lui qui fait l'objet de notre entretien et qui est dans le focus de l'appareil photo.

Pourquoi Thônes ?

Parce que c'est ici que Jean-Paul Chavas a élu domicile depuis 17 ans. D'ailleurs, à en juger par les nombreux saluts qui lui sont chaleureusement adressés, il n'y a aucun doute que l'homme a bonne presse dans la bourgade. Normal, il couvre depuis 2004 l'actualité locale de son écriture bienveillante, traitant de la vie associative, de la vie culturelle, de la vie sportive et des faits divers.

Au fur et à mesure de nos échanges, je découvre l'histoire de ce passionné de la petite reine qui a tenu sa boutique de cycles « Cycles Chavas » de 1974 à 2002, au 3 avenue du Parmelan à Annecy, se liant d'amitié avec des grands noms de la discipline fréquentant son établissement, tels que Jacques Anquetil, Bernard Hinault, Eddy Merckx... pour en citer quelques illustres.

C'est en 2002, alors qu'il prend sa retraite, qu'un ami, convaincu par ses articles écrits pour l'Essor Savoyard, au bénéfice



d'associations sportives locales (club

de hockey, de rugby), l'orienté vers le quotidien « le Dauphiné-Libéré », alors à la recherche de correspondants de terrain. De par son lieu de domiciliation, il œuvrera d'abord sur le secteur d'Annecy-le-Vieux et de Veyrier-du-lac de 2002 à 2004, avant de déménager sur Thônes et de se consacrer aux vallées des Aravis de 2004 à aujourd'hui.

Ayant rapidement développé des relations de confiance, et d'amitié avec plusieurs partenaires de la commune, il a souhaité toutes ces années, depuis Thônes, « garder un pied au bord de l'eau », en restant le correspondant de Veyrier-du-lac. C'est ainsi qu'il a mis à l'honneur nos associations, qu'il s'est fait le relai de nombreux évènements ou faits d'actualité. Parmi ceux-ci, il garde un souvenir marqué de l'éboulement ayant eu lieu aux Grandes Suites pour lequel il avait été sorti du lit par un appel de la maire de l'époque !

Aujourd'hui qu'il souhaite recentrer son activité sur le secteur des Aravis, c'est

toute l'équipe municipale qui se joint aux nombreux habitants pour le remercier d'avoir contribué au rayonnement de la commune au sein du bassin annécien et au-delà. Nous lui souhaitons de pouvoir garder le lien étroit qu'il entretient avec le centre des Pensières et ainsi avoir l'opportunité de croiser son chemin sur notre rive.

**Merci Monsieur Chavas,
Merci Jean-Paul.
Bonne continuation**

Philippe Abrahami
Délégué à la vie du village,
vie démocratique
et à la communication.

Le nouveau correspondant du Dauphiné Libéré pour le village est Monsieur Georges Bise.

Mieux vous connaître !

Répertoire des activités professionnelles

Chers Commerçants, Associations, Professions libérales...de Veyrier du Lac

Qui êtes-vous ? Que faites-vous ? Où êtes-vous ?

Afin d'augmenter votre visibilité, nous procédons à une mise à jour des outils de communication sur la commune.

Ainsi, nous avons constaté que vos informations commerciales n'étaient pas à jour ou même manquantes sur le site de la Mairie. A cet effet, vous trouverez ci-joint un formulaire très facile à remplir. Vos informations seront par la suite intégrées sur les divers canaux de communication officiels de la Mairie (site internet, Cityall, etc.)

Nous vous remercions du temps que vous consacrez à cette requête.

Alice Egman

Conseillère déléguée au Tourisme et à la Vie économique



Les nouveaux arrivants

Beaucoup d'entre vous sont arrivés sur la commune ces deux dernières années. Certains sont venus se présenter. Pour n'oublier personne, la mairie prévoit un temps d'échange et de rencontre en mairie le 22 janvier 2022.

Scannez et remplissez le formulaire !

Appel au Talent



Notre village est riche de talent méconnus ou inconnus !

Chanteur, musicien, graphiste, créateur d'entreprise, artisan, jeune créatif, artiste en herbe ou confirmé... Vous avez un talent et vous êtes Veyrolain ? Faites-vous connaître !!

Contactez-nous via le site de la mairie ou par mail :

mairie@veyrier-du-lac.fr

en nous envoyant une photo, une vidéo, des exemples de votre talent.

Nous vous aiderons à vous faire connaître et, qui sait, vous pourrez même peut-être participer aux futurs projets du village...

L'appel est lancé !



LAC ANNECY - LA CLUSAZ - MEGÈVE - VAL D'ISÈRE
SAVOIELAC
LOCATIONS DE PRESTIGE AVEC SERVICES

LOCATION DE VILLAS, CHALETS, APPARTEMENTS DE VACANCES AVEC SERVICES HÔTELIERS LAC D'ANNECY - LA CLUSAZ - VAL D'ISÈRE

Locataires, nous vous proposons un service d'accueil ainsi et un suivi personnalisé haut de gamme pour faire de vos vacances un moment inoubliable.

Propriétaires, en nous confiant la gestion de votre résidence, secondaire ou principale, vous pourrez bénéficier de revenus locatifs en toute sérénité.



06 62 35 04 82 // 04 50 67 37 65 // www.savoielac.com // info@savoielac.com

LES ASSOCIATIONS

Résidence Paul Idier

Liens Inter-Génération

Ancien combattant, souviens-toi !

L'Arche

Bien vivre à Veyrier-du-Lac

APE École Alice Delean

Veyrier Patrimoine

La bibliothèque

La cinémathèque

Veyrier club nautique

Ski club

Back to Bones

Run4You 2021

ES Lanfonnet

Tennis Club de Veyrier

Team Sport Bike 74

Voies Panoramiques Sécurisées

Les amis de l'orgue

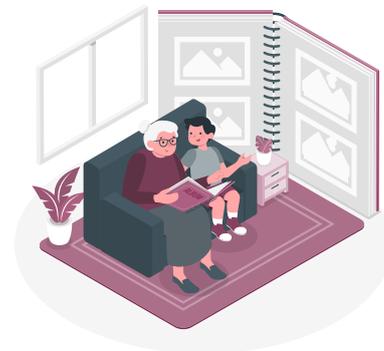
Quelques règles à respecter

Prochainement, votre Repair Café à la Villa Riva

La vie reprend son cours...

Prochaines manifestations 2022





Résidence Paul Idier

La vie reprend de plus belle !

Après une longue période de confinement et de distanciation sociale, le "retour à la vie normale" insuffle un vent de renouveau à la résidence Paul Idier pour la plus grande joie de ses résidents et de son personnel.

Bouillonnant d'énergie, c'est sur les chapeaux de roues que le service de la vie sociale et son équipe d'animation s'est lancé dans l'organisation d'un emploi du temps créatif et sportif ! Au planning : le projet artistique inter-Ehpad EHPADTCHWORK élaboré par les artistes Olivier Godeux et Jérôme Lecomte de L'esperluette – une entreprise d'interventions artistiques & culturelles au service des acteurs du médico-social, de l'éducation, du monde associatif, des entreprises et des collectivités. Ce projet artistique d'envergure s'est déroulé entre septembre 2020 et juillet 2021 au cœur de trois Ehpad : La Fondation du Parmelan, La Résidence le Grand Chêne ainsi que la Résidence Paul Idier. Au total, près de 80 résidents ainsi que 89 élèves de l'école élémentaire Parmelan-Salomons ont contribué à la naissance de l'EHPADTCHWORK.

Véritable patchwork, l'œuvre se compose de 100 carrés de 50 cm x 50 cm et mesure au total 2,50m de haut x 10m de long ! Unique, chaque carré de ce projet est constitué d'un fond coloré peint à l'éponge, d'objets illustrés, d'un nom d'objet et d'un plan d'habitation imaginé par un élève. Actuellement exposée à Annecy, à la Fondation du Parmelan

jusqu'au 24 octobre, elle sera à découvrir à Seynod, à la Résidence le Grand Chêne du 28 octobre au 28 novembre puis à Veyrier-du-Lac, à la Résidence Paul Idier en février 2022. Situé à Épagny-Metz-Tessy, le Centre Hospitalier Annecy Genevois (CHANGE) accueillera également l'œuvre à l'occasion du printemps des poètes dont le thème sera l'éphémère, au mois de mars 2022.

C'est dans un esprit sportif que la Résidence Paul Idier est entrée dans la saison d'automne avec une première édition d'olympiades inter-Ehpad au cœur de son parc. Ayant pour objectif premier de sensibiliser les personnes âgées à l'activité physique et au mouvement par la (re)découverte de disciplines sportives, 4 équipes de 3 participants ont ainsi été formées : 12 résidents de la Fondation du Parmelan, 6 accueillis de l'Arche en Haute Savoie et 6 résidents de la Résidence Paul Idier. Lors de cet après-midi, la course en relais, le tir à l'arc, le basket-ball et le badminton étaient à l'honneur. Organisées par Marie Pistre, enseignante en Activité Physique Adaptée et Santé et missionnée par la Filière Gérontologique et Maxime Dartois, enseignant en Activité Physique Adaptée et Santé à la Fondation du Parmelan, ces olympiades inter-Ehpad se sont déroulées dans une atmosphère festive et joyeuse.

Lieu de vie pour les personnes âgées dépendantes, la Résidence Paul Idier possède également un accueil de jour, un lieu d'accompagnement pour les personnes atteintes de la maladie



d'Alzheimer, en perte d'autonomie et vivant à domicile. Ouvert les lundis et les jeudis de 9h à 17h, nous sommes là pour accompagner la personne malade et soulager son aidant principal. Plusieurs ateliers sont proposés au cours de la journée : chants, jeux, atelier cuisine...

L'ambiance est très conviviale. Actuellement, il reste des places, alors n'hésitez pas à nous contacter pour nous rencontrer au **04.50.60.26.00** ou par mail accueildejour@paul-idier.fr

Faustine CHAPOT
Coordinatrice de la vie sociale
Résidence Paul Idier



LIENS

inter-génération

Histoire d'un binôme...

Un binôme, c'est un phénomène de complémentarité. L'un apporte à l'autre ce qui lui fait défaut. Ainsi, le binôme garantit la réussite.

Ici, il était un binôme qu'il avait lui-même créée. Tout simplement. Parce que la complémentarité était au rendez-vous, qui a permis à « l'entente cordiale » de perdurer pendant plus de quinze ans, à travers vents et marées, à la volonté de ses complices, Gérald Malagola et Pierre Simon.

La naissance de ce binôme remonte en octobre 2003, un jour où Bernard Mathieu, adjoint au Conseil Municipal, en charge des associations, eut la bonne idée d'en réunir les responsables pour connaître leurs activités et leurs projets. Et c'est à cette occasion que les futurs membres du binôme firent connaissance, avec, pour premier objectif, la création de « l'aide aux devoirs et aux leçons », destinée à prendre en charge, deux fois par semaine, les enfants de l'école élémentaire.

Bernard Mathieu ne savait pas que, par le biais de l'association qu'il avait lui-même créée et à laquelle il avait donné le nom de Liens inter-génération (avec le projet de rassembler toutes les générations), le binôme allait donner l'essor à sa fondation en organisant des événements où les générations se rencontreraient et s'apprécieraient, avec des soirées thématiques dans le cadre prestigieux du Centre des Pensières de la Fondation Mérieux (l'homme dans l'espace, le viaduc de Millau, Vie et Aventures de Paul-Émile Victor, soirée Chine) des fêtes du pain, des boucles du coeur, des tournois de tennis, des tournois de pétanque, des soirées jazz sur la plage de la Brune, des ateliers de « Bouchons 74 » pour les enfants de CM1 et de CM2, des dictées de Bernard Pivot - le tout concocté et animé par le binôme...

Que vivent et prospèrent les binômes qui apportent aux autres la joie de vivre.

**Gérald Malagola
& Pierre Simon**

L'équipe municipale est heureuse de vous annoncer que l'association Liens Inter-génération a repris ses activités. Un nouveau bureau a été élu le 21 octobre 2021, nous les félicitons et leur souhaitons bon courage. Le relais du fameux binôme est assuré! Nous remercions à nouveau Messieurs Pierre Simon, Gérald Malagola ainsi que toute l'équipe de bénévoles pour tout ce qu'ils ont apporté au village et aux enfants de notre commune.

Après 17 mois d'inactivité, l'association a organisé un tournoi de tennis le 16 octobre 2021, et l'aide aux devoirs a redémarré lundi 8 novembre. Les enfants peuvent s'inscrire le lundi et le jeudi. À ce jour, 6 bénévoles accompagnent les 14 enfants déjà inscrits. L'appel à de nouveaux bénévoles est donc lancé !

Contact : liens.inter-generations@hotmail.com



Ancien combattant, souviens-toi !



En 1944 tu étais enfant ou adolescent : pendant toute cette guerre où tes parents s'usaient à rechercher de la nourriture pour que tu vives, tu côtoyais l'ennemi tous les jours dans la rue.

Tu mangeais des « erzats », tu avais des carences alimentaires, les Noëls étaient sans friandises ni jouets. Mais tu allais à l'école pour t'instruire et sans te plaindre. Pas tous, toi, Jean tu avais 16 ans, tu t'engages au maquis du Vercors et à la fin de cette guerre tu te reconstruis tout seul pour une vie réussie.

Mais à 20 ans, tu es appelé en Algérie pour une durée de 20 à 30 mois, dans une guerre qui ne dit pas son nom, sur une terre que tu ne connais pas. Tu vivras la peur, tu verras des horreurs, on te vole ta jeunesse.

Plus de 25000 d'entre vous ne reviendront pas. Et, quand tu reviens, personne pour t'aider, pas de cellule psychologique pour t'écouter ; souviens toi, une nuit, réveillé par ta femme, tu as failli l'étrangler par réflexe acquis là-bas ; ton meilleur copain traina pendant un an une brosse à dent au bout d'une ficelle en disant que c'était son chien, mais tu réagis, seul, pour te faire une vie heureuse. Ce fut pire pour les

soldats de 14-18, de 39-45, d'Indochine sans oublier, Jean qui connut l'horreur des camps de concentration et qui, rescapé mal reçu à son retour en France, surmonta ses souffrances, sans jamais les oublier, pour vivre sa vie.

Pour ne pas oublier, avec ton association tu participes aux cérémonies du 11 novembre et du 8 mai. Cérémonies officielles dont le protocole et le déroulement sont fixés par un décret ministériel. Présidées par Mme la Maire, identiques dans toutes les communes, tu y as un rôle particulier, porte drapeau ou simple présent tu es placé à côté du monument aux Morts et si tu assures les commandements (garde à vous etc.), toutes les personnes et autorités militaires et civiles doivent respecter tes ordres. Mais voilà, dans quelques années tu ne seras plus, et la forme des cérémonies du souvenir reste à inventer. En attendant, la présence et l'implication très forte des habitants, des enfants des écoles avec leurs enseignants et de la Municipalité te console, te réjouit et t'aide à mieux vivre.



M^r Songeon
Président des Anciens Combattants

La recette du vivre ensemble

Il y a bientôt 3 ans, L'Arche s'est implantée sur notre belle commune de Veyrier-du-Lac.

D'abord nous avons transformé la maison Bon Accueil en Centre d'Activité de Jours et en bureaux, puis nous avons ouvert la maisonnée Saint Alexis et enfin, au printemps dernier, nous avons entamé les travaux de construction d'une nouvelle maisonnée Le Cèdre, toujours sur la propriété Saint Alexis.

Dès le stade du projet sur la commune, nous savions que les Veyrolains allaient, grâce à leur accueil, participer à l'épanouissement des personnes en situation de handicap mental que nous accueillons.

C'est alors dans cet objectif de créer toujours plus de liens que nous, personnes accueillies et assistants réunis, avons rédigé ici notre recette du Vivre Ensemble.

Les ingrédients à distiller sans modération :

- Des rencontres avec les voisins pour qu'ils deviennent nos amis
- Des échanges avec les autres
- Des moments de partage autour la future fête du village
- Des invitations pour les habitants à venir dans nos maisonnées et ateliers
- Des initiatives diverses à partager : mise en place du poulailler, consommation des produits locaux, ramassage de pommes chez une amie et dégustation de jus et de gâteau pour le goûter
- Des relations privilégiées avec des bénévoles autour d'activités manuelles ou de sorties
- Du sport, et en particulier le vélo avec l'Ancilevienne
- Des sourires à donner et recevoir comme on le fait chez les commerçants lors des courses quotidiennes

Notre technique, saupoudrer la bonne humeur :

- Participer et assurer la distribution du mag dans le centre village
- Faire des gâteaux et inviter les amis du village
- Proposer une partie de pétanque à bon accueil

- Composer et partager un repas de fête avec les voisins
- Se promener à vélo dans la commune
- Vivre des moments privilégiés avec des bénévoles
- Faire des activités communes avec Les apprentis d'Auteuil

Nos ustensiles adaptés aux envies et personnalités :

- Créer un groupe de musique
- Rencontrer des amis, créer des relations avec les autres
- S'impliquer dans la mise en place du Conseil de la Vie Sociale
- Rencontrer les enfants de l'école
- Participer à des activités avec les autres associations
- Partager des moments et des actions avec les personnes âgées de la Résidence Paul Idier
- Animer la paroisse
- Développer nos compétences auprès de partenaires et entreprises engagées auprès de nous

Notre savoir-faire :

Associer le tout délicatement, laisser reposer à température ambiante, regarder l'ensemble se développer, chauffer à feu doux et se régaler sans attendre !

Jean-Claude Secchi



Bien Vivre à Veyrier-du-Lac

« OSER VEYRIER »



Chers habitants et amis de Veyrier-du-Lac, Dans la livraison du Mag de juin, nous évoquons la problématique du trafic induit en rive Est par les infrastructures routières de toute nature, ainsi que les solutions recommandées par BVV « pour une politique de mobilité et un plan de circulation 2021 apaisé pour les habitants ». Nos préconisations ont pour objectifs la sécurisation des piétons et la sauvegarde du village, de sa qualité de vie et de son patrimoine, et, pour principes, la priorisation des habitants sur le trafic de transit et le surtourisme à la journée, le développement du transport collectif (TC) versus les objets roulants individuels. Plusieurs de nos recommandations ont été suivies, surtout pour ce qui est du domaine de décision communale, d'autres, hors le développement des TC obtenu dès la Présidence précédente, ne l'ont pas été par l'agglomération et/ou le département avec un choc de transit estival, qualitatif et quantitatif, ses accidents, pourtant annoncés, et les incivilités de pratiquants de loisirs de masse assistés adeptes de circumambulation lacustre.

Nous continuons à travailler localement (routes et rues du Mont Veyrier, de la Corniche, d'Annecy, de la Tournette, de la Voûte, de Menthon, du Port, de la Brune,

des Tennis, des Crozettes, etc., trottoirs, aménagements cyclables) avec les élus de Veyrier-du-Lac et, pour les TC, avec ceux du Grand Annecy à partir de ses 2 nouvelles études Tram/Bhns (SYSTRA et TTK) et de la course aux acronymes, du Plan de déplacements urbain (PDU) au Plan de mobilité (PDM) et à leur intégration dans un Plan local d'urbanisme intercommunal Habitat, Mobilités, Bioclimatique (PLUi HMB), lesquels affecteront la qualité de vie des 20 prochaines années en bassin annécien.

Le 30 juillet, BVV, en mode laboratoire d'idées, a présenté à Madame le Maire et à son équipe les premières réflexions des groupes de travail, ouverts en début d'année à tous les habitants, réunies sous l'appellation « OSER VEYRIER », porteuses d'espérance pour la renaissance d'un village fier de son passé entre montagne et lac. Ses idées et contributions ont été débattues lors de la conférence de l'Assemblée Générale du 01/10/2021 : centre village, bâtiments communaux, places, rues, routes et sécurité, parking, chemins et sentiers, espaces naturels. Elles sont consultables sur le site www.bienvivreaveyrier.org

Pour autant, le travail collectif n'est pas terminé pour retrouver le bonheur public et

faire société. Nous serons heureux de vous accueillir ou de recueillir vos commentaires, critiques et idées pour mieux vivre à Veyrier-du-Lac et sur la rive Est.

Olivier Labasse



Adresse :
11 clos des Barattes
74290 Veyrier-du-Lac

Blog :
bienvivreaveyrier@gmail.com

Blog :
<https://bienvivreaveyrier.blogspot.fr>

Site internet :
www.bienvivreaveyrier.org



APE école Alice Delean

L'Association des parents d'élèves est de retour !

Equipe restreinte mais soudée, notre volonté : faire du divertissement de nos enfants, une priorité.

Par nos actions et la participation du plus grand nombre de parents, nous accompagnerons les élèves tout au long de l'année.

Il s'agira pour cette année de reconduire les événements traditionnels : fête de Noël, carnaval, fête de l'école mais aussi la fête de l'automne à laquelle les Veyrolains sont attachés.

Nous profitons de cette occasion pour

remercier la municipalité ainsi que les enseignants pour leur investissement au quotidien.

Nous espérons vous voir nombreux aux prochaines réunions.

ape.veyrier@gmail.com



De gauche à droite : Sophie Dugast, Delphine Lavoine, Gwennaëlle Dalido-Mireau et Adrien Amsellem.

Veyrier Patrimoine

Journée du Patrimoine

le 19 septembre 2021



Cette année, une grande chance nous a été offerte : faire découvrir au public, ce qui se cache derrière les grands arbres séculaires du Domaine des Pensières, Fondation Mérieux.

En effet, Alain Mérieux, Président de la Fondation Mérieux, nous a ouvert les portes de ce domaine, pour une découverte tout à fait exceptionnelle et nous l'en remercions très chaleureusement.

Une affluence et un intérêt digne de ce site. Quatre départs, quatre groupes se succédant tout au long de la journée avec :

- Découverte de l'histoire du site avec Bernard Prémat,
- Conférence avec projection sur la Fondation Mérieux animée par Bénédicte Pansier, directrice de la Fondation et Jacques Lemios,
- Visite de différentes salles de la Fondation et du pressoir,
- Promenade dans le parc, véritable havre de paix jusqu'à la porte d'Eau au bord du lac,
- Visite du Manoir, le plus ancien bâtiment au bord du lac, avec Bernard Prémat.

Enfin, une collation était servie dans le parc et le livret n°3 de notre collection

DEMEURES ET PATRIMOINE VEYROLAIS

Le domaine des Pensières
Fondation Mérieux



ÉDITION VEYRIER-PATRIMOINE

Bernard Prémat - Marie-Antoinette Giraud

« Demeures et Patrimoine Veyrolais », retraçant l'histoire des Pensières et de la Fondation, écrit, édité et publié ce même jour par l'Association était remis à chaque participant.

Une superbe journée.

Un seul regret : ne pas avoir pu accepter toutes les personnes (plus de 200...) qui n'ont pu entrer, les conditions de visite étant très strictes, compte tenu des règles sanitaires en vigueur. Peut-être à l'année prochaine...

Mijette GIRAUD

Présidente de Veyrier-Patrimoine

Les deux farfouilles ont été annulées à cause du Covid et du mauvais temps. Rendez-vous au printemps 2022 !

5 rampe de Fésigny
74290 Veyrier-du-Lac

www.veyrier-patrimoine.net
mijette@orange.fr

06 81 86 53 30





La bibliothèque

Paradoxalement, le nombre des bibliothèques augmente en France.

À Veyrier aussi de nouveaux lecteurs s'inscrivent. Tout à fait dans l'air du temps, le partage de livres permet tout simplement d'avoir le plaisir de découvrir un livre sans avoir à l'acheter, et surtout à le ranger...

Aussi la bibliothèque de Veyrier, aidée par l'équipe municipale, continue à porter son effort sur les NOUVEAUTES. Grâce à son réseau, Union Nationale « Culture et Bibliothèques Pour Tous » les Notes et les avis dans la Presse, les librairies indépendantes et les prix littéraires.

Mais surtout rien ne remplace la sélection par la lecture elle-même :

- par l'équipe des bibliothécaires, le sujet peut être passionnant si la prose n'est pas bonne ou n'est pas captivé.
- et surtout aussi, par l'avis des adhérents qui, par leurs réactions au moment de la restitution du livre, nous confirment ou nous infirment dans nos choix, portés parfois à tort par un phénomène de mode ou un succès antérieur de l'auteur.

C'est une grande joie de pouvoir ainsi partager des impressions, on ne dévoile que ce que l'on veut, on prend le temps que l'on veut. Autour d'un café quand c'est possible.

Dans la région, nous avons aussi la possibilité de participer au festival du livre Talloires-Montmin LIRE ô LAC, à des rencontres littéraires, des débats organisés par les libraires comme « Histoire d'en parler » ; ou encore par « La Fabrique des Histoires » dont la première rencontre a eu lieu le 26 août dernier à la Fondation Mérieux.

Sylvie Aussedat



Les livres sont accessibles à tous les jeunes lecteurs.

Certains sont plus particulièrement destinés aux tout petits et à la crèche.

Chaque enfant peut emprunter au maximum 4 livres.

La collection de Tchoupi s'étoffe comme la collection des Kididoc.

Petite nouveauté avec les BD actuelles comme "Ariol" et "Adèle".

Très grand succès pour les livres sur les animaux.

Chaque mois, des nouveautés viennent enrichir les collections et une attention particulière est portée aux souhaits des enfants.

Bienvenue à nos petits lecteurs !

« Culture et Bibliothèque pour Tous »

Ouverte les lundis, mercredis, vendredis de 10 à 12h.

Les mercredis de 15h à 18h pour les enfants et jeunes.

Le mardi une fois par mois de 9h45 à 11h45 pour la crèche.

Abonnement 20 € par an par famille, et versement d'1 euro par livre pour les adultes, gratuit pour les enfants.



La cinémathèque

C'est avec beaucoup de bonheur de l'équipe de la Cinémathèque des Pays de Savoie et de l'Ain a réouvert les portes du Téléphérique à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2021. Cet événement marque le lancement d'une nouvelle saison culturelle de proximité pour les Veyrolains et tous les passionnés de cinéma.



Séances de cinéma

Sur cette fin d'année, la petite salle de cinéma propose deux jeudis par mois, à 19h, des projections de films documentaires et de patrimoine. Le film Quand passent les cigognes (Mikhaïl Kalatozov, 1953) a charmé le public présent pour la reprise de la programmation, annonçant une saison cinématographique de qualité. Membre du réseau Écran mobile, la Cinémathèque est aussi partenaire de



nombreux événements comme Anney Cinéma Italien, les Rencontres du film des Résistances et Cinémino.

Retrouvez la programmation sur le site www.letelepherique.org et en vous abonnant à la lettre d'information.

Histoire industrielle

Durant trois années, la Cinémathèque a conduit un projet de dimension européenne (Interreg France-Suisse) en partenariat avec la Fondation Autrefois Genève : Entre2prises. L'occasion de

documenter la mémoire industrielle de notre bassin de vie et de collecter de précieux témoignages sur des métiers mis en valeur dans la série « Industrie, métiers d'avenir ».

Sensible à son impact socio-économique, la Cinémathèque conseille et sensibilise les entreprises du territoire aux enjeux de l'archivage audiovisuel.

De nouveaux services et de nouveaux partenariats sont prévus pour 2022. Plus d'informations à la demande.

Archives ouvertes

En coulisses, les archivistes de la Cinémathèque poursuivent un impressionnant travail de numérisation et de documentation des films amateurs confiés par des habitants ou professionnels des deux Savoie et de l'Ain.

Ces films sont valorisés à travers des actions pédagogiques, font l'objet de montages diffusés lors de projections, d'expositions ou en avant-programmes des cinémas locaux, et sont visibles dans des documentaires produits pour la télévision.

Dans une démarche d'ouverture, la Cinémathèque propose en consultation libre quelques 600 films déjà mis en ligne sur son site internet.

Explorez le catalogue numérique, les thématiques et les portraits de cinéastes amateurs sur www.letelepherique.org

A bientôt

L'équipe de la Cinémathèque

ADHESION ET DON

Vous pouvez adhérer et/ou faire un don à la CPSA.

Votre soutien est précieux pour mener notre mission d'intérêt général et pour poursuivre le développement de nouveaux projets.

Pour suivre nos activités et vous inscrire à la newsletter, rendez-vous sur notre site letelepherique.org

CONTACT & RENSEIGNEMENTS

contact@letelepherique.org
04 50 23 51 09

Les Voies Panoramiques Sécourisées

La rénovation des Voies Panoramiques : un chantier qu'il ne faut pas « enterrer » au prétexte du coût financier.

Depuis juin 2018, date du lancement de notre initiative, trois municipalités se sont succédé.

Nous continuons à considérer que l'état des lieux et les propositions du CEREMA doivent servir de point de départ à l'élaboration d'un projet global et complet de réhabilitation des voies panoramiques en incluant tous les réseaux (eaux potables et pluviales, EDF, gaz et téléphone). Pour estimer sérieusement les coûts nous pensons qu'il faut d'abord avoir un projet, connaître les financements (subventions) possibles et établir un calendrier. Enfin il est indispensable de travailler sur ce projet avec les habitants (riverains et usagers) et les associations dans un groupe de travail spécifique.

Pour sensibiliser la population aux



mobilités douces nous avons proposé au printemps dernier d'organiser une journée sans voitures sur les Panoramiques, comme cela se fait maintenant un peu partout. Cette proposition avait reçu un accueil très positif. Nous renouvelons cette demande auprès du nouveau conseil

municipal.

Nous restons mobilisés et vigilants !

Catherine Viaux
Présidente

panoramiques.de.veyrier@gmail.com

Les amis de l'orgue

Après un long silence, les Amis de l'orgue de Veyrier sont heureux de reprendre le fil des concerts et de vous inviter à y assister dans l'église de Veyrier.

Nos rendez-vous :

- **Dimanche 5 décembre 2021, 16h**
concert de Noël en famille.

Chants traditionnels de Noël avec Helena Menachemoff et son groupe. Le programme comprenait également des chants de Noël du monde entier, interprétés par les artistes avec l'énergie et la passion qui les caractérisent. Un moment festif pour petits et grands.

- **Printemps 2022 :**
festival de Pâques.

Bénédicte Boringe, secrétaire
06 62 54 12 02



Prochainement, votre Repair Café à la Villa Riva



Qu'est-ce qu'un Repair Café ?

Un Repair Café (Café de Réparation) est un rendez-vous entre citoyens bien décidés à ne plus jeter leurs objets sans tenter de les réparer. Un Repair Café, c'est vous, c'est nous, qui nous retrouvons le temps d'un atelier pour réparer ensemble.

Quels sont les objectifs du Repair Café ?

Le Repair Café vise à :

- 1) promouvoir d'une manière conviviale la réparation des objets pour éviter leur mise au rebut
- 2) transmettre un savoir-faire en matière de réparation
- 3) développer les liens entre voisins grâce à une manifestation stimulante ouverte à tous
- 4) réparer au moins 70% des objets apportés.

Comment fonctionne un Repair Café ?

Vous apportez au Repair Café des objets en mauvais état : grille-pains, lampes, sèche-cheveux, aspirateurs, vêtements, jouets, objets en bois, etc. Tout ce qui ne fonctionne plus est bienvenu et aura peut-être la chance d'une seconde vie.

Des bénévoles compétents en électricité, électronique, mécanique, informatique,

menuiserie, couture sont là pour vous aider à réparer tout ce que vous avez à réparer, gratuitement (hors pièces détachées).

Quel est l'esprit du Repair Café ?

Au-delà de l'objectif réparation, votre Repair Café est aussi un lieu majeur de rencontres, d'entraide et de convivialité inter-voisins et inter-villages autour d'un café. A ce titre, votre Repair Café sera hébergé au Café Riva au sein de l'hôtel Villa Riva, anciennement La Villa Du Lac, 12 route de la Tournette à Veyrier-du-Lac.

Comment puis-je aider le Repair Café ?

Votre Repair Café recherche principalement des bénévoles compétents en électroménager, électronique, informatique, textile / couture, meubles / bois.

Les personnes désireuses d'apprendre sont également les bienvenues.

Pour nous rejoindre écrivez-nous à :

rino.petricola@mailo.com

A quelles dates se tiendra votre Repair Café ?

La date de démarrage reste à définir mais sera communiquée sur le site : **repaircafe74.free.fr** et sur Facebook :

RepairCafé74



Veyrier club nautique



Bonjour à tous,

Pour ceux qui connaissent la base nautique de Veyrier, ce lieu est synonyme de cadre enchanteur, de sport et de détente.

Au-delà du cliché, il y a toute une équipe qui s'active pour que vous viviez une expérience la plus agréable possible quelle que soit l'activité pratiquée.

C'est pourquoi nous avons voulu les mettre en avant dans cette édition.

Un grand merci à Corinne, Loyse, Luc, Daniel, Romain, Léo, Lumio et Benjamin.

Côté sportif, le club décroche pour la seconde année consécutive la 2^e place du challenge Lavorel, juste derrière Sevrier (4 points sur 371). Les membres du VCN se sont également distingués en individuels en prenant les 2 premières places de la catégorie « dériveurs », bravo à Nicole Jacquemin et Xavier Benard.

Comme chaque année, l'école de sport propose aux jeunes régatiers de prolonger l'entraînement après la fermeture du club afin de se perfectionner en vue de futures compétitions.

En début de saison nous avons également démarré un partenariat avec l'association L'Arche, ce qui a permis à leurs pensionnaires de goûter aux joies de la navigation à voile pour le plaisir de tous. Toujours côté bilan sportif, il convient de noter que le Fun acquis l'hiver dernier a rencontré un franc succès lors sa première saison au club, tant en location qu'après des adhérents.

Avec la fermeture du club et durant tout l'hiver ce sont les bénévoles qui vont s'activer afin de préparer la saison 2022, mais ceci est une autre histoire.

Toute l'équipe du VCN vous souhaite une bonne fin d'année en espérant vous retrouver l'an prochain.

En attendant, toutes les infos et notre actualité sur le site veyrierclubnautique.fr



Ski club



Cette flamme qui désormais nous accompagne à chacun de nos rendez-vous témoigne de :

- notre existence et notre vitalité, (depuis 46 ans, nous faisons preuve chaque nouvelle saison de dynamisme en proposant à nos adhérents un programme d'activités attrayant et innovant).
- notre unité et notre enthousiasme, (la fidélité de chacun de nos membres toujours aussi jeunes sur les skis et la venue de nouveaux adhérents témoignent du succès de notre club).



Notre prochaine brochure :

Téléphone : 06 88 81 82 92
E-mail : skiclubveyrier@gmail.com

Programme Festif :

- Concert Gospel
- Fête du Pain
- Thé dansant
- Huîtres de Noël
- Galette des rois
- Retour tardif
- Gala club
- Soirée Théâtre
- First Track
- BBQ station

« Veyrolaines Veyrolains, Amis lecteurs
Vous qui nous soutenez,
un grand merci. »

Jean Louis DUPLAND
Président

Parfaitement intègres, fidèles et liés de cœur à notre commune et à tous ceux qui nous soutiennent, nous prenons soin de cultiver l'excellence dans un esprit sportif et associatif convivial et enjoué.

Venez nous découvrir sur notre site internet.

Programme Ski de décembre à avril :

- 15 sorties jeudi
- 15 sorties dimanche
- 2 séjours ...
- + des surprises



Ski d'été 24 juin 2021 - TIGNES





Back to Bones

Voilà maintenant 6 saisons que le Back To Bones vous fait découvrir et progresser en wake.

Avez-vous vu passer ces 6 étés ? Nous, NON !!!!!

Il est l'heure de faire un récap' de l'évolution du club depuis son ouverture en 2016...

C'est dans une petite cabane en bois que tout a débuté. Arnaud Rougier, avait alors confié la gestion du nouveau club de wake de Veyrier du Lac, et la responsabilité à Mélissa Vulliez de transmettre son virus de la glisse aux Veyrolains et autres adeptes du bassin Annécien.

motivation qui ont permis de réaliser cette super saison.

- 2 bateaux adaptés aux différentes pratiques : wakeboard, wakesurf, ski.

Conscients de l'impact de notre activité, nous avons fait le choix du Bio-éthanol

Pour être sûre de ne rien manquer de l'actualité du Back to Bones, suivez-nous sur les réseaux :

Instagram : @btbwake

Facebook : @BacktoBones



Fraichement diplômée du BPJEPS, la voilà avec un beau bateau de 23 pieds entre les mains ; l'aventure commençait !

Le professionnalisme, la qualité d'enseignement proposé, et le désir de respecter l'environnement dans lequel ils travaillent ont donné confiance aux habitants qui sont tous les ans de plus en plus nombreux à s'ouvrir aux plaisirs de la glisse !

6 saisons plus tard, le BTB c'est :

- 4 employés dont 1 tout jeune qui a fait ses premières heures dans la vie active à nos côtés cet été.

Accueil, encaissement, ravitaillement, sans oublier sa petite touche personnelle pour vous recevoir dans ce cadre idyllique... Quentin a été notre super couteau-suisse à la Française et nous lui souhaitons tous une excellente continuation pour ses années d'études.

- 3 moniteurs diplômés, motivés et toujours à la recherche DU conseil qui vous fera progresser. Merci à Grisette, Florian et Mélissa pour leur engagement et leur

comme carburant et ainsi vous faire pratiquer votre loisir de façon la plus neutre possible. Le bio-éthanol c'est 42 % de rejet de CO2 en moins qu'avec de l'essence, mais également moins de pétrole importé, sans oublier les emplois que crée la production de betterave puis d'éthanol.

- 1 chalet tout équipé et sécurisé pour vous recevoir dans les meilleures conditions et stocker tous vos jouets préférés !!! La confiance de la mairie nous est précieuse et grâce à leur soutien, nous bénéficions depuis 2018 d'une structure plus spacieuse, plus confortable et plus accueillante pour le bonheur de tous. Merci !

- Et surtout VOUS les riders ! De tous âges, tous niveaux, vous êtes, chaque saison, toujours plus nombreux à venir vous amuser sur nos vagues et toute cette évolution c'est grâce à vous également !! Nous vous souhaitons à toutes et tous de belles fêtes de fin d'année, prenez soin de vous car nous sommes impatients de vous retrouver pour l'ouverture en Avril 2022 !

**Pensez aux bons cadeaux pour faire plaisir à vos proches (session , carte de 5 ou 10 stages...).*



Run4You 2021



Remise du chèque : la bonne humeur était de mise à la remise du chèque !

De Rocamadour à Monbazillac...

L'équipe Run4You a couru début juin pour soutenir l'association du jeune Siméon du village d'Alex

L'équipe Run4You est un groupe de copains d'origine veyrolaine qui depuis 2014 part chaque année découvrir une région de France. Ils courent et marchent pour une bonne cause. La liste est déjà longue d'associations (Institut Paul Eluard, Etoiles des Neiges, Dravengers, Meeo,...) qui ont bénéficié de leur aide au travers des dons qu'ils suscitent de la part de leur amis et supporters sur les réseaux sociaux. Le point commun de ces associations : aider des enfants de la région atteints d'handicaps sévères.

Cette année c'est Siméon dont les parents

habitent à Alex qui a bénéficié de leur soutien. Ainsi, le vendredi 8 octobre au club de tennis de Veyrier, le groupe de trailers a remis un chèque de près de 8000 EUR à l'association « Des Cimes et des Monts avec Siméon ». Cet argent servira à financer un nouveau fauteuil à Siméon et des traitements non pris en charge par la Sécurité Sociale.

Mais, n'oublions pas la dimension sportive de leur action. Cette année, en juin sur 5 jours, ils ont parcouru 180 km au travers des merveilleux paysages du Périgord. De Rocamadour à Monbazillac, d'est en ouest ils ont traversé le département de la Dordogne bien connu pour son patrimoine architectural et sa qualité de vie légendaire ! Il faut dire que les Run4You ne sont

pas que des coureurs accomplis, ce sont surtout de bons vivants qui apprécient les moments conviviaux d'après course !

Un grand bravo à nos 12 concitoyens qui portent au 4 coins de la France une image positive de notre village et de son sens de la solidarité.



ES Lanfonnet



L'Es Lanfonnet porté vers l'avant par le nouveau projet de vestiaires :



La saison s'était terminée sans compétition mais sur une très bonne note avec 3 semaines de stages football et multi activités comme le bowling, le lazer max, ludimouv, etc. pour plus de 80 jeunes de 7/14 ans encadrés par les éducateurs diplômés du club et des U17 volontaires. Depuis septembre, c'est une saison quasiment normale qui a repris avec les championnats.

Nous avons restructuré l'école de foot des moins de 10 Ans avec 2 nouveaux coachs, nous avons de nombreux nouveaux joueurs dans ces catégories.

Concernant les U13, U15 et U17 nous avons continué le groupement avec le FC Dingy pour faire progresser nos jeunes.

Nos équipes U17 et U20 sont d'ailleurs bien installées en Division 1, le plus haut niveau départemental, nous recevons les fruits d'un travail commencé il y a presque 10 ans.

Chez les seniors, un travail de fond est en cours avec des jeunes du club et quelques joueurs expérimentés pour retrouver un niveau plus correct que la Division 4.

Côté féminines : on continue le développement avec nos U18 qui évoluent pour la 2^e saison en niveau régional et nous avons également pour la première fois une nouvelle équipe U9F.

Un projet de tournoi en Espagne est en cours.

Côté projets : tout le monde attend avec impatience les nouveaux vestiaires, la destruction du local actuel devrait se faire début d'année 2022.

Nous espérons faire notre tournoi du lac U11/U13/U18F à l'Ascension.

Côté communication : nous restons très actifs sur les réseaux sociaux avec nos pages Facebook et Instagram : **@eslanfonnet1964**

Nous recherchons également de nouveaux partenaires, sponsors maillots, etc.

Ludovic BLANC-GARIN
06 73 47 16 87



Tennis club de Veyrier

Une équipe et un comité motivés qui ont su relever les défis.

Comme l'année précédente, le TCV a surmonté la crise. Que ce soit pour les stages du printemps, les stages tennis-wake de cet été, le nombre d'adhésions ou les participants au tournoi officiel, le pourcentage d'augmentation est à deux chiffres... Ceci est le résultat d'un comité motivé qui a su relever les défis dus au Covid.

Les infrastructures rénovées ce printemps ont séduit les amateurs de la petite balle jaune. Terrains, grillages, terrasse ont donné un nouveau look au club... Il reste néanmoins quelques travaux qui devraient être entrepris cet automne et après cela, le TCV présentera à ses adhérents une structure à la hauteur de leurs souhaits.

Erik Bertin, nouveau professeur, a pris la suite de Julien, parti vers d'autres horizons. Le passage du flambeau s'est fait dans d'excellentes conditions et le nombre d'enfants à l'école de tennis en

est une preuve, même si le club a eu des difficultés pour recruter des éducateurs. Eric a vu et revu les créneaux horaires et tout devrait rentrer dans l'ordre quand ce magazine paraîtra.

La partie compétition a été impactée par le Covid comme la saison passée, néanmoins, le TCV a engagé trois équipes pour disputer les championnats d'automne.

Le tournoi officiel a rassemblé plus de 200 joueurs, encore une nette progression et s'est déroulé sous une météo exceptionnelle...

La date de l'assemblée générale n'est pas fixée à ce jour mais d'ores et déjà, nous souhaiterions voir plus de présents à cette dernière... Un mail vous avertira de la date retenue.

Pour la partie club-house, quelques soirées ont animé l'été et les présents ont eu de la peine à quitter les très bonnes

ambiances qui y régnaient. Petit point négatif : très peu d'adhérents du TCV à ces soirées et très peu également qui fréquentent le club-house... A court terme, il n'y aura peut-être plus de club-house, et ce avec une ouverture de 9h à 21h tous les jours depuis mars. A long terme, sera-t-on obligé d'installer simplement un distributeur de boissons et fermer le club-house ? On n'ose envisager cette perspective...

Venez vite nous rejoindre !

André Navilloz
Président du TCV





Team Sport Bike 74

Le Team sport bike 74 continue son extension avec son école de vélo qui grandit de plus en plus.

Les enfants avec leurs résultats placent notre club à la 6ème position du département.

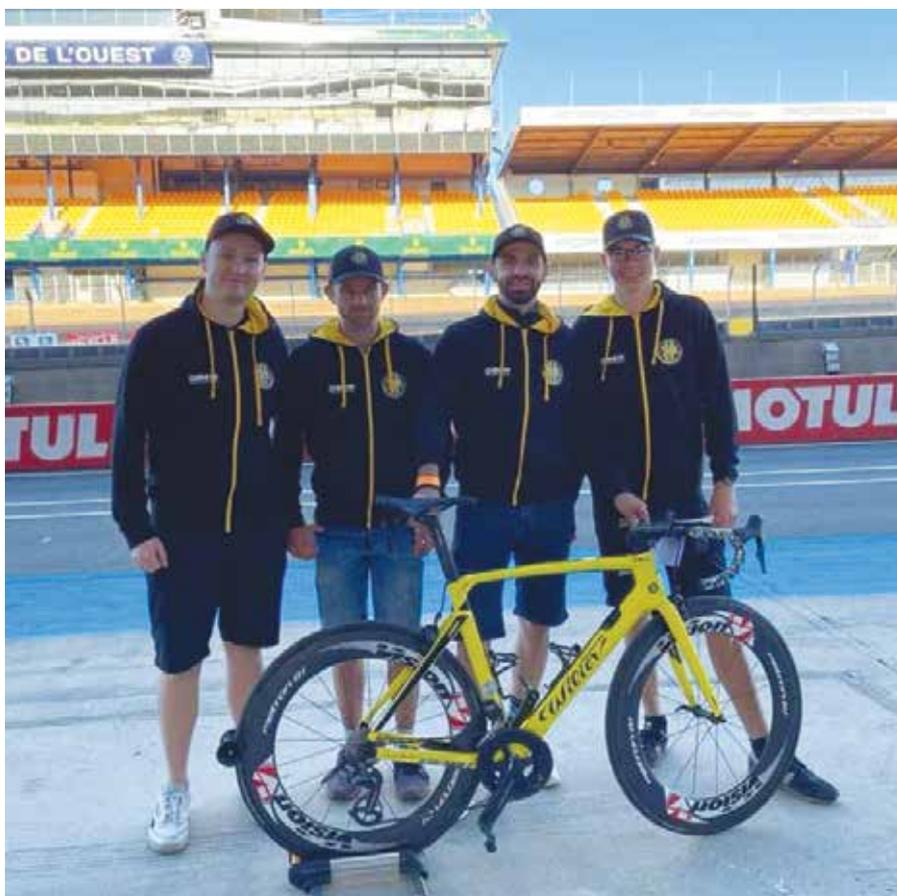
Côté adulte, en VTT, nous avons eu 2 coureurs sélectionnés au championnat de France où Basile Allard termine 12ème en élite. Didier Lecoguic a, quant à lui, terminé 24ème au championnat du monde VTT en master. Augustin Allard termine 2ème en espoirs de la transmaurienne VTT.

Le club a construit une équipe pour participer aux 24h du Mans sur route où elle finit dans le top 60. D'autres coureurs ont rapporté 5 podiums sur des cyclosporives avec notamment Jean-Pierre Michaud.

Notre club très actif a fait une journée du vélo au parking du Plan afin de faire connaître notre sport aux Veyrolains. Merci à la commune de Veyrier-du-Lac de nous faire confiance. Le tsb 74 pense déjà à 2022 avec plein de projets.

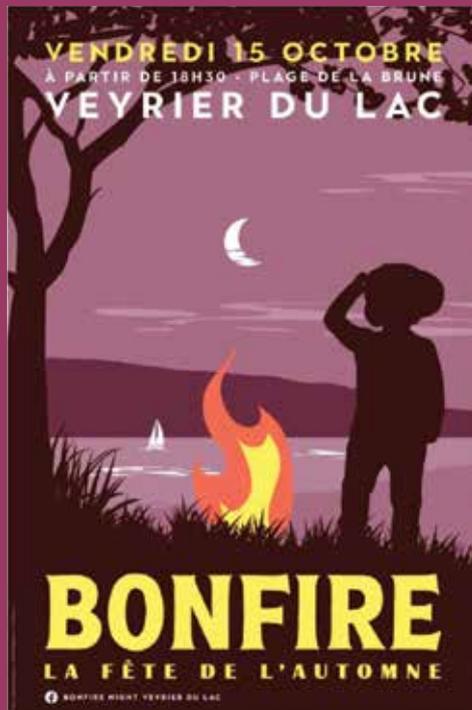
Sportivement.

Nicolas Thiervo
Président Team Sport Bike 74
de Veyrier-du-Lac.



La vie reprend son cours...

Retour en images
sur les dernières manifestations...



*Bonfire,
la traditionnelle
fête de
l'automne
qui vous
rassemble
toujours plus !*



*Boucles
du cœur,
une belle action
collective
au bénéfice
de la lutte contre
le cancer du sein.*

*Journées du
patrimoine
avec la visite
du Domaine
des Pensières.*



Prochains manifestations de janvier à juin 2022*

**sous conditions des règles sanitaires en vigueur*

Janvier

- > **8 janvier** : cérémonie des voeux du Maire
- > **22 janvier** : accueil des nouveaux habitants

Mars

- > **19 mars** : repas des Aînés à la Veyrière.

Mai

- > **8 mai** : journée nationale de commémoration de la victoire du 8 mai 1945

Juin

- > **5 juin** : journée mondiale de l'environnement
- > **10 juin** : EFS - don du sang 15h30 à la salle de la Veyrière
- > **mi-juin** : farfouille
- > **Fin juin** : fête de l'école Alice Déléan

J'éco-rénove mon logement

Vous souhaitez améliorer le confort de votre logement ? Faire baisser vos factures d'énergie ? Le Grand Anancy vous accompagne dans votre projet de rénovation par des conseils gratuits, une aide financière et un suivi personnalisé. Contactez vite un de nos conseillers « J'éco-rénove » !

« J'éco-rénove mon logement », ce sont des aides de plusieurs natures destinées aux 88 000 propriétaires privés des 34 communes de l'Agglomération, en copropriété ou en logement individuel :

- des conseils gratuits pour élaborer votre projet de rénovation,
- des aides financières pour les travaux,
- un accompagnement complet, de la prise de décision à la livraison des travaux, ainsi que pour l'élaboration des dossiers de demandes de subventions auprès des différents partenaires : Grand Anancy, ANAH, MaPrimeRénov', Conseil départemental, etc.

Un numéro unique pour un premier contact **04 50 09 99 32**

Il est également possible de prendre contact par mail : jecorenove@solihha.fr

Par où commencer ?

Quelles solutions techniques choisir ?

Quelles aides financières possibles ?

Des professionnels qualifiés, neutres et indépendants, peuvent répondre à toutes vos questions et vous accompagner !

Vous êtes propriétaire d'un appartement ? N'hésitez pas à vous renseigner également auprès de votre syndic de copropriété.

Ce service est financé par l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Haute-Savoie et le Grand Anancy.



J'éco rénove mon logement



Vous voulez réduire vos factures d'énergie ? Améliorer votre confort ?

Le dispositif « J'éco rénove mon logement » est une véritable opportunité pour les propriétaires... et l'environnement !

Le principe

Accompagnement technique et financier des travaux d'amélioration énergétique des logements.

Pour qui ?

Toute copropriété ou propriétaire de logement situé dans l'une des 34 communes du Grand Anancy.

Quels travaux ?

Travaux d'isolation générant au moins 35% d'économie d'énergie.

Renseignez-vous !

Solihha - 70 avenue de France - 74000 Anancy

04 50 09 99 32

jecorenove@solihha.fr

Grand Anancy
AGGLOMÉRATION



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

haute savoie
le Département



Agence nationale de l'habitat



BLOC NOTES

Bloc-notes
J'éco RénoVe



MAIRIE

7, place Charles Mérieux - 74290 Veyrier-du-Lac

Accueil état civil, élections, associations

Tél. : **04 50 60 10 13**
mairie@veyrier-du-lac.fr

Services techniques et urbanisme

Tél. : **04 50 60 10 13**
Fax : **04 50 60 08 18**
accueilst@veyrier-du-lac.fr

LA MAIRIE EN LIGNE !

WWW.VEYRIER-DU-LAC.FR

- Informations administratives
- Compte rendu du Conseil Municipal
- Consultation pour les marchés publics
- Annuaire et liens utiles

HORAIRES D'OUVERTURE

Du lundi au vendredi : 8h30 - 12h

Les 1^{er} et 3^{ème} samedis de chaque mois sauf juillet et août : 8h30 - 11h30

La mairie reste ouverte l'après-midi sur rendez-vous sauf le mercredi.

Pour réserver la salle polyvalente La Veyrière du groupe scolaire, merci de contacter directement le responsable du complexe au **06 74 88 14 60**.

LE CAFÉ DES ÉLUS

Venez à la rencontre des élus en mairie sans rendez-vous, **tous les lundis de 8h30 à 12h et tous les premiers samedis de chaque mois de 9h à 12h**.

LA POSTE

31, rue de la Tournette

Tél. : **3631**

Le bureau de Poste de Veyrier-du-Lac assure ses services **du lundi au vendredi de 14h à 16h30**.

POLICE MUNICIPALE

Tél. : **04 50 60 02 48** / Mobile : **06 86 88 72 86**

GENDARMERIE D'ANNECY-LE-VIEUX

19, rue du Pré de la Salle

Tél. : **17** ou **04 50 23 02 23** (centre opérationnel de la gendarmerie pour poste fixe uniquement)

POMPIERS

Tél. : **18**

CIMETIÈRE

Soyez vigilants à l'échéance de votre ou de vos concessions au cimetière de la commune.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter la mairie : **04 50 60 10 13** ou mairie@veyrier-du-lac.fr

SAVOIR SI ON EST INSCRIT SUR LES LISTES ELECTORALES

Rappelons en effet que depuis la mi-mars, le site **service-public.fr** permet à tout électeur de savoir s'il est bien inscrit sur les listes électorales d'une commune.

Ce service est plutôt simple d'utilisation : il suffit de renseigner son identité, sa commune, son sexe et sa date de naissance.

Si l'électeur est bien inscrit dans cette commune, le site lui renvoie le numéro, l'adresse de son bureau de vote et son numéro d'ordre sur la liste de la commune.

Mieux encore, ce site donne à présent la possibilité à n'importe quel électeur d'éditer directement une attestation d'inscription sur les élections électorales.

STATIONNEMENT

Parkings gratuits toute l'année :

Parkings de la mairie et de la poste

Parking souterrain des Epêles (*rampe de Fesigny*)

Parking souterrain du groupe scolaire Alice Déléan - Espace La Veyrière (*accès par la rue des Ecoliers*)

STATIONNEMENTS PAYANTS DU 15 MAI AU 15 SEPTEMBRE

Tous les jours, les dimanches et jours fériés inclus.

Tout le stationnement du bas de la commune dont les parkings du Plant, des Pérouzes, du Port, de la Brune, du quai Général Doyen, des Tennis est concerné **du 15 mai au 15 septembre**, selon les tarifs suivants : avec un minimum de perception de 0,50 € (*15 minutes de stationnement*)

Jusqu'à **1h** de stationnement : **2€**

Jusqu'à **2h** de stationnement : **4€**

Jusqu'à **3h** de stationnement : **6€**

Jusqu'à **4h** de stationnement : **8€**

Jusqu'à **5h** de stationnement : **10€**

Jusqu'à **6h** de stationnement : **12€**

Jusqu'à **7h** de stationnement : **14€**

De **7h à 8h** de stationnement : **40€**

Des cartes de stationnement existent, se renseigner auprès de la police municipale au **06 86 88 72 86**.

TARIFS (2021)

Pour 2022, se renseigner auprès de la mairie.

Carte semaine : **20€**

Carte semaine boucle d'amarrage : **10€**

Carte de stationnement au mois : **50€**

Carte de stationnement à la saison : **80€**

Carte de stationnement pour titulaires de boucle d'amarrage : **60€**

Carte de stationnement pour personnel employé dans les hôtels restaurants situés en zone payante de la commune (*5 cartes maximum par établissement*) : **60€** l'une.

Si un horodateur est en panne, se rendre à l'horodateur suivant et s'acquitter du paiement de la place afin de ne pas être verbalisé. Enfin, appeler la police municipale **06 86 88 72 86** afin que nous puissions remettre l'horodateur en service. Toutes les informations nécessaires sont affichées sur l'horodateur. Paiement par CB possible.

ZONE BLEUE

Une signalisation « zone bleue » est mise en place pour limiter le stationnement des véhicules de 9h à 19h tous les jours sauf le dimanche et jours fériés, pour une durée maximale d'une heure trente :

• **Sur la RD 909** : du n° 7 de la route d'Anney au rond-point de la poste et rue de la tournette du rond-point de la poste jusqu'au parking de la mairie.

• **Sur la rue de la Voûte** : du rond-point de la poste au 40 de la rue de la Voûte jusqu'à l'intersection avec le chemin du Château.

Les automobilistes devront apposer un disque réglementaire sur le tableau de bord de leur véhicule, visible et lisible de l'extérieur du véhicule, pour permettre le contrôle des durées de stationnement autorisées.

TAXIS

Tél. : 06 26 37 51 97 // 06 70 07 98 99

LES RÉSEAUX

ÉCLAIRAGE PUBLIC

Un lampadaire est éteint sur une voie communale de Veyrier-du-Lac : veuillez contactez la mairie au **04 50 60 10 13** ou le signaler via l'application **CityALL**.

EAUX PLUVIALES

Un regard bouché, un problème au niveau du réseau d'eaux pluviales ? Merci de contacter les services techniques de la mairie au **04 50 60 10 13**

EAUX USÉES - SILA

Pour tout problème sur le réseau, téléphoner au SILA à Cran-Gevrier au **04 50 66 78 55**

EAU POTABLE - GRAND ANNECY

Ouverture d'un compteur, fuite, appeler le Grand Annecy au **04 50 33 89 30** (service facturation)

Urgences : **04 50 33 89 39**

ENEDIS

Dépannage électrique : **09 726 750 74**
Accueil raccordement : **0 810 144 684**

ENEDIS a le souci de vous prévenir à l'avance des coupures d'électricité pour vous permettre de mieux vous organiser.

Pour bénéficier de ce service gratuit, inscrivez-vous sur le site : **www.enedis-prevenance.fr**

www.selectra.info/demenagement/annuaire/haute-savoie/veyrier-du-lac qui liste les numéros d'urgence pour l'électricité dans votre commune.

www.electricite.net annuaire des numéros de téléphone électricité et gaz mis à jour.

www.kelwatt.fr/demenagement démarche ouverture compteur électricité et gaz.

GRDF

N° urgence gaz : **0 800 47 33 33**

Accueil gaz naturel raccordement : **09 69 36 35 34**

Pour en savoir plus : **www.grdf.fr**

POINTS D'APPORTS VOLONTAIRES

Emplacement des conteneurs du tri sélectif

Emplacements situés dans le village :

1. Parking de la plage de la Brune
2. Au niveau des places de stationnement devant le cimetière
3. Parking des Pérouzes (entrée route du Port, en contre bas de la Cinémathèque)
4. Parking du début de la route de la Corniche
5. Vieille route des Pensières, face au parking du Centre de Conférences des Pensières (uniquement le verre)
6. Chemin de Rampon (limite avec commune de Menthon Saint-Bernard)

Les gros cartons ne doivent pas être déposés dans les conteneurs de tri, car ils nuisent au bon remplissage des colonnes ou en bouchent l'ouverture. Il faut les déposer vides et pliés à la Déchetterie de Menthon-Saint-Bernard.

Tout dépôt au pied des conteneurs est interdit sous peines de poursuites (art. R632-1 et R635-8 du code pénal)

DÉCHETTERIE À MENTHON SAINT-BERNARD

04 50 60 14 53

Horaires du 1^{er} avril au 31 octobre :

lundi mardi jeudi et vendredi : 13h30 - 18h30
mercredi-samedi : 9h - 12h / 13h30 - 18h30
dimanche : 9h - 12h

Horaires du 1^{er} novembre au 31 mars :

du lundi au vendredi : 13h30 - 17h30
samedi : 9h - 12h / 13h30 - 17h30

Les déchets de démolition et de rénovation doivent être évacués systématiquement par le biais de prestataires privés. Broyage à domicile, service gratuit du Grand Broyage à domicile, service gratuit du Grand Annecy, sur rendez-vous, pour recycler ses branches dans son jardin : **04 50 33 02 12** - Inscription sur le site du grand Annecy. De mi-mars à mi-juin et mi-septembre à mi-novembre.

LES ORDURES MÉNAGÈRES

(Compétence du Grand Annecy, direction de la valorisation des déchets)

46, avenue des Îles - 74000 Annecy

Tél. : **04 50 33 02 12**

valorisationdesdechets@grandannecy.fr

Ramassage des ordures ménagères à Veyrier-du-Lac pour les particuliers, une fois par semaine, les lundis et de juin à août, deux fois par semaine, les lundis et jeudis. Si férié, ramassage maintenu !

ÉCOLES MATERNELLE, PRIMAIRE ET CRÛCHE HALTE GARDERIE

GROUPE SCOLAIRE ET SPORTIF ALICE DÉLÉAN

Place des Ecoliers - Veyrier-du-Lac

Directrice école maternelle : **04 50 60 16 25**

Directrice école primaire : **04 50 60 11 38**

CRÈCHE, HALTE-GAREDERIE

- Réseau La Maison Bleue

1, rue Rampe de Fésigny - Veyrier-du-Lac

04 50 77 52 23

veyrierdulac1@creche-la-maison-bleue.fr

Lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

SERVICES MÉDICAUX

CENTRE PARAMÉDICAL DU CLOS CHARMEIL

40, rue de la Voûte - Veyrier-du-Lac

- Cabinet d'infirmières sur rendez-vous

Christelle COPPIER : 04 50 66 57 32 / 06 60 91 71 30

WAKNINE Sylvie : 04 50 66 57 32 / 06 16 76 03 90

- Kinésithérapeute

Jérôme GRETZ : 04 50 60 25 91 - 06 08 53 62 96

Nathalie MONTMAIN : 04 50 60 25 91 - 06 87 27 13 69

- Ostéopathe

Denis GOMICHOIN : 04 50 27 01 58

- Podologue & pédicure

Gabriel VERHAMME, Marie-Hélène MATHIS, Thomas PIGAULT

Tél. : 04 50 09 91 20

- Dermatologue

Martina BARBARIN : 04 50 52 92 26

- Orthophonistes

Anne-Sophie CATRISSE

(RDV au cabinet et à domicile) : 04 50 51 69 98

- Médecins généralistes

Evelyne RAFFIN - Sandra PETIT - Justine CHERRIER :

sur rendez-vous uniquement au 04 50 24 21 40

et sur doctolib.fr

- Pharmacie

Catherine GILBERT, Delphine IMBERT

Tél. : 04 50 60 11 41

HORS CENTRE PARAMÉDICAL

- Chirurgiens-dentistes

Stephan FABRE - Charlotte MARNIQUET - Benoît TESTON

Tél. : 04 50 60 02 33

- Cabinet de thérapeutes

Résidence Clos Charmeil, 40c, rue de la Voûte,
entrée vers porte H - Veyrier-du-Lac

- Psychologue

Marie-Josée PROTEAU : 06 25 50 57 72

mariejoseeproteau-psychologue.com

modjopro@gmail.com

- Naturopathe

Mélanie LAFRATE : 06 19 07 57 89

motio.naturopathe@gmail.com

motio-naturopathe.fr

- Massage bien-être - Pomme d'Happy

Margaux : 07 82 02 97 48

Au cabinet ou à domicile

- Ostéopathe

10, chemin de la Mavéria - Chavoires

Damien CATOIRE : 06 79 92 77 59

- Kinésithérapeute-ostéopathe

12, route de Menthon - Veyrier-du-Lac

Nicolas MAITROT : 06 68 28 48 37

- Kinésithérapeute soins à domicile

10, route de Morat - Veyrier-du-Lac

Charles Edouard FANTIN : 06 88 57 48 12

fantin.kinedom@gmail.com

- Masseur Kinésithérapeute

5, rue du Mont-Baret - Veyrier-du-Lac

Thomas MAGGIORI : 06 58 00 17 40

CENTRE HOSPITALIER D'ANNECY

1, avenue de l'hôpital, 74370 Epagny

Tél. : 04 50 63 63 63

www.ch-annecygenevois.fr

SOCIAL

CENTRE D'ACTION SOCIAL DE LA COMMUNE (CCAS)

Pour toute demande concernant l'aide à domicile pour retraités, la livraison de repas, le bus pour les seniors, le plan canicule, etc. merci de vous adresser directement à la mairie, au 04 50 60 10 13 ou par mail mairie@veyrier-du-lac.fr

PERSONNES VULNÉRABLES

Numéro du gouvernement : 0800 130 000 (24h/24, 7j/7)

ou Croix Rouge : 09 70 28 30 00 / 0800 858 858

LE CONCILIEUR

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1736

EHPAD PAUL IDIER

22, route des Pérouzes - Veyrier-du-Lac

Tél. : 04 50 60 26 00

Résidence médicalisée pour personnes âgées dépendantes

contact@paul-idier.fr / www.paul-idier.fr

PÔLE MÉDICOSOCIAL D'ANNECY-LE-VIEUX

Assistante sociale : 04 50 33 23 25

Accompagnement des personnes les plus fragiles : appel du 119, qui est le numéro national dédié à la prévention et à la protection des enfants en danger ou en risque de l'être, mise en oeuvre du RSA, maintien dans le logement des personnes défavorisées....

CONSEIL DEPARTEMENTAL

Direction de la Gérontologie et du handicap

12, avenue de Chevène - 74000 Annecy

Tél. : 04 50 33 22 50

www.ageplus74.fr

Le site au service des personnes âgées : besoin d'aide à domicile, besoin d'être hébergé, besoin de sécurité, besoin d'un dossier APA.

Les pôles gérontologie à votre service

39, avenue de la Plaine - 74000 Annecy

Tél. : 04 50 33 20 10

Centre médico-social d'Annecy-le-Vieux

Tél. : 04 50 23 57 49 (assistante sociale)

AVEC L'H.A.D.74

L'Hospitalisation à Domicile de Haute-Savoie, Polypathologie. Vous allez pouvoir bénéficier d'une nouvelle offre de soins à domicile, entièrement prise en charge par votre Régime Obligatoire d'Assurance Maladie si vous êtes à 100%.

L'H.A.D. est une structure indépendante, privée, qui travaille en partenariat avec tous les acteurs de la Santé. Votre médecin traitant ou le praticien hospitalier peut vous prescrire l'H.A.D. en fonction de différents critères.

H.A.D.74 - N° Vert : 0 800 211 776

ADMR TOURNETTE-LAC À TALLOIRES

14, rue de l'Egalité - Le Grimpillon - 74290 Talloires

Tél. : 04 50 64 44 03

Livraison de repas pour le 3E âge - 11€ le repas chaud

ANNECIA

Structure locale, autorisation départementale n°SAP502127707.

Adhérent à la charte nationale qualité de service à la personne

1, route du Mont Veyrier - 74290 Veyrier-du-Lac

Tél : 04 50 52 72 10

contact@annecia.fr

www.annecia.fr

ASSOCIATION ESPACE FEMMES

GENEVIEVES D.

34, rue des Afforêts - 74800 La Roche sur Foron

"J'ai le droit de dire STOP à la violence"

Tél. : 04 50 97 61 90

VIOLENCES CONJUGALES

Tél. : 3919

ArrêtonsLesViolences.gouv.fr

CULTURE

CINÉMATHÈQUE DES PAYS DE SAVOIE ET DE L'AIN

12 bis, route d'Annecy - 74290 Veyrier-du-Lac

Tél. : 04 50 23 51 09

contact@letelepherique.org

OFFICE DE TOURISME DU LAC D'ANNECY

1, rue Jean Jaurès - 74000 Annecy

04 50 45 00 33

info@lac-annecy.com

BUREAU D'INFORMATION

TOURISME VEYRIER DU LAC

31, rue de la Tournette Veyrier-du-lac

Ouvert en semaine de 9h30 à 12h30 et de 14h à 17h30.

Fermé Samedi, dimanche et jour fériés.

MOBILITÉ ET TRANSPORT

Toutes les solutions mobilités sur une seule carte

Le Grand Annecy et la Sibra déploient sur l'ensemble du réseau Sibra le système de billettique Oûra porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes.



Les tickets et abonnements "papier" sont remplacés par des cartes et billets "intelligents", sans contact et rechargeables.

Les cartes Oûra sont même utilisables dans les bus, cars et trains de la Région Auvergne-Rhône-Alpes !

Le nouveau système de billettique, déjà en place dans 50 réseaux de transports de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, permet donc de faciliter la mobilité à l'échelle de la région... mais ce n'est pas son seul avantage !

À bord des bus, les nouveaux valideurs permettent de valider tous les titres (billets, pass et abonnement) sans contact et d'un simple "bip"... c'est plus FACILE !

Tous les titres de transport (bus, car, train...) sont à présent rassemblés sur une même carte, compatible sur plusieurs réseaux de transport de la région... c'est un grand plus pour la mobilité !

En cas de perte ou de vol, votre carte peut être rendue inutilisable instantanément et "restituée"* : vos titres de transport sont récupérés et dupliqués sur une nouvelle carte... c'est plus sûr !

Réseau SIBRA

Parmi les nouveautés de la rentrée sur le réseau de la Sibra : la nouvelle ligne de la Rive Droite du Lac : 60 (ex ligne régionale 61)

La ligne **60** relie Annecy à Talloires-Montmin via Menthon-Saint-Bernard !



- 27 trajets par jour de 5h40 à 22h45, du lundi au samedi toute l'année (y compris pendant les vacances scolaires)

- Liaison entre Annecy et Talloires-Montmin en 45 minutes

- Des bus même le dimanche et les jours fériés.

Pour + de mobilité...

Pensez également à la ligne régionale **Y62** qui dessert les communes d'Annecy-le-Vieux / Veyrier-du-Lac et Menthon-Saint-Bernard (via le Col de Bluffy) !

Plus d'info sur :

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/TransportInterurbain/lignes-Y62-Y63>

TRANSPORT SCOLAIRE

Accueil rive droite, 46 avenue des Iles à Annecy du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Tél. : **04 80 48 01 74**

transportscolairesiege@grandannecy.fr
www.grandannecy.fr

Les inscriptions aux transports scolaires se déroulent au mois de juin uniquement.

L'inscription et le paiement sont à effectuer en ligne via le site <https://transportscolaire.grandannecy.fr>

Cette gestion dématérialisée concerne les abonnements suivants, pour simplifier vos démarches :

- Carte de transport scolaire Grand Annecy (trajet en car en période scolaire)
- Abonnement Scolaire Réglementé (trajet en train)
- Abonnement Jeune annuel SIBRA (trajet en bus, car interurbain, lignes du lac, lignes du Semnoz, etc) adossé à l'Abonnement Scolaire Réglementé ou à la carte de transport Grand Annecy. Attention !
- Le tarif de la Carte de transport scolaire Grand Annecy ou de l'Abonnement Scolaire Réglementé s'élève à **80 € pour une demande déposée jusqu'au 30 juin, 140 € au-delà !**
- **Un élève en attente de résultat ou d'affectation doit déposer une demande d'inscription avant le 30 juin pour ne pas se voir appliquer la majoration tarifaire.**
- Le tarif de l'abonnement SIBRA adossé s'élève à 76 € au lieu de 156 €.

La carte de transport scolaire Grand Annecy et, pour ceux qui l'ont souscrit, l'abonnement SIBRA adossé à cette carte seront adressés par courrier 2^e quinzaine d'août.

Les horaires des cars seront consultables fin août sur le site www.grandannecy.fr

Pour tout renseignement, votre référent territorial est à votre disposition du lundi au vendredi (coordonnées sur <https://www.grandannecy.fr>).

Les cartes d'abonnement seront adressées par le Grand Annecy deuxième quinzaine d'août.

INFORMATIONS DIVERSES**BRICOLAGE / JARDINAGE**

Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des entreprises ou des particuliers, à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore comme tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, nettoyeurs haute pression, raboteuses ou scies mécaniques ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h à 12h30 et de 13h30 à 19h
- les samedis : de 9h à 12h et de 15h00 à 19h
- les dimanches et jours fériés : de 10h à 12h

COMPENSATION GENEVOISE

Afin de bénéficier de la compensation genevoise (*environ 1000€ par personne*), nous demandons de bien vouloir transmettre à la mairie, mairie@veyrier-du-lac.fr, une copie de leur pièce d'identité et les nom et adresse de leur employeur.

MARCHÉ ALIMENTAIRE ET COMMERCE AMBULANTS**Marchés alimentaires tous les :**

- vendredis matins (*primeur, produits de la mer, produits laitiers, etc.*)
- jeudis matins (*primeur uniquement*) - **NOUVEAU**

Commerces ambulants tous les :

- mercredis / 11h - 22h : O Flamm's Truck
- jeudis / 17h - 22h « Aux Petites Antilles » - **NOUVEAU**
- vendredis, samedis et dimanches / 15h - 21h :
 - o BREIZH Coquillage (*huîtres*)
 - o Régat méditerranéen (*cuisine orientale*)

SÉCURITÉ**PREMIER SECOURS : APPLICATION STAYING ALIVE**

L'application cartographie les défibrillateurs cardiaques et propose des tutoriels sur les gestes de premiers secours à adopter en cas d'arrêt cardiaque. Elle recense également les citoyens sauveteurs et volontaires, les bien nommés « Bon samaritain », qui gardent la géolocalisation de leur smartphone activée, et peuvent être sollicités pour intervenir sur un arrêt cardiaque à proximité en attendant l'arrivée des secours.

Ils prêtent main forte soit en allant chercher un défibrillateur à proximité, soit en prodiguant un massage cardiaque. Télécharger l'application Staying Alive peut être une première démarche. Chacun peut devenir bon samaritain. Si vous atteste d'une formation aux premiers secours, les secours pourront vous solliciter via l'application. Si vous acceptez d'intervenir (il n'y a aucune obligation), ils vous appelleront pour vous accompagner sur un massage cardiaque.

Vous n'avez aucune compétence de secouriste ?

Après l'avoir précisé lors du téléchargement de l'appli, les secours peuvent pour vous guider vers le défibrillateur le plus proche afin de l'apporter auprès de la victime et l'utiliser. Sauver une vie ne tient parfois qu'à un clic !

OÙ TÉLÉCHARGER L'APPLICATION - STAYING ALIVE ?

Sur Google Play, pour les smartphones fonctionnant sous Android. Sur l'App Store pour les appareils Apple fonctionnant sous ios.

À Veyrier, des défibrillateurs automatiques, en accès libre, permettent de porter secours. Simples d'utilisation, ces appareils situés à proximité des écoles, du complexe sportif sauvent des vies.

Localisation des défibrillateurs automatiques :

- Complexe La Veyrière
- La pharmacie

Quelques règles à respecter

Réglementation sur la taille des haies

Entretien des plantations (Article 673 du Code civil, Loi du 20 août 1881 Journal Officiel du 26 août 1881 et Loi du 12 février 1921 Journal Officiel du 15 février 1921).

Tout propriétaire doit couper les branches qui dépassent la limite séparative et avancent sur le terrain voisin. Le voisin n'a pas le droit d'élaguer les branches lui-même. Il a en revanche, la faculté d'exiger que cet élagage soit effectué même si le dépassement des branches a été toléré pendant plus de trente ans. Vous pouvez exiger cet élagage, même si cette opération risque de faire mourir l'arbre. Contrairement aux branches, vous avez le droit de couper les racines des arbres voisins qui empiètent sur votre terrain. En cas de dommages subis par votre fonds, votre voisin peut être tenu pour responsable. Si ce sont les branches d'un arbre fruitier qui avancent sur la propriété contiguë, votre voisin n'est pas autorisé



à cueillir les fruits, mais s'ils tombent par terre, il peut les ramasser.

Vos plantations empiètent sur le domaine public : l'élagage du branchage des arbres peut être dicté par le souci de la sécurité des personnes qui empruntent une voie publique, communale ou départementale. Aussi les maires sont parfaitement fondés, au titre de leur pouvoir de police, à exiger des propriétaires qu'ils procèdent à l'élagage des plantations riveraines d'une voie publique.

- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Au dessus d'un chemin rural (article

R161-24), les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées, à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Les haies doivent être conduites à l'aplomb de la limite des chemins ruraux.

- La responsabilité du propriétaire riverain peut être engagée si un accident survient en raison de la violation des dispositions relatives aux plantations en bordure d'une voie publique.

La mairie peut faire procéder aux travaux d'office aux frais du riverain, après mise en demeure par lettre recommandée avec AR et restée sans effet. Chaque préfet peut dans son département, prendre par arrêté des dispositions de lutte contre les incendies. Il peut aussi prendre des dispositions imposant aux propriétaires un débroussaillage aux abords de leur propriété.

Rappel : il est rappelé aux habitants riverains de la voirie communale qu'ils ont obligation de tailler leurs haies et leurs arbres dans les conditions qui sauvegardent la sécurité et la commodité de la circulation.

Fauchage



La Commune de Veyrier-du-Lac s'est engagée il y a quelques années à adopter le zéro phyto en supprimant totalement les produits phytosanitaires néfastes pour l'environnement. Ce qui conduit à considérer une nouvelle approche du fauchage des bords de routes et talus.

Il s'agit d'entretenir des bords de routes qui répondent aux besoins des usagers et d'entretenir le domaine public, tout en respectant la biodiversité des milieux.

Le principe est de limiter les interventions de printemps au strict nécessaire pour assurer la sécurité des usagers et de repousser le débroussaillage des fossés et des talus à l'automne afin de permettre la reproduction des espèces qui vivent dans ces milieux.

Rappel des règles de locations saisonnières

En octobre 2019, le ministre de la Ville et du Logement annonçait qu'à partir du 1^{er} décembre 2019, les plateformes de location saisonnière comme Airbnb auraient l'obligation de communiquer aux mairies, une fois par an, la liste des logements loués sur leur site.

Le site **Declaloc.fr** est un outil rapide et efficace pour réaliser cette démarche :

- Votre compte vous permet de créer, consulter, gérer et archiver votre(vos) déclaration(s) d'activité d'hébergement.
- Permet d'enregistrer un récépissé type CERFA dématérialisé et (ou) un numéro d'enregistrement suivant l'usage de votre commune.
- Demander un changement d'usage.

Dans un second temps les locations saisonnières sont soumises à une déclaration auprès du Grand Anancy pour le versement de la taxe de séjour.

Recensement militaire

Les jeunes (*garçons ou filles*) ayant 16 ans révolus doivent se présenter impérativement à la mairie de leur domicile dans les trois mois qui suivent leur anniversaire, munis du livret de famille et de leur carte d'identité.

ÉTAT CIVIL 2021*



MARIAGES



NAISSANCES

Alexia Bénassy & Antoine Portelli



Eloïse Vitte & Dimitri Ahond



Darius Niyonkuru & Marie Louise Nyampinga



Jacques Paoli & Pascale Buscaglia



Christelle Dupont & Luc Lejeune



Dominique Laruaz & Corinne Faramaz



Johann Bernast & Caroline Potentier



Camille Fournier & Per Johan Sandberg



Ava Pichard



Éléa Favre-Coutillet Montesinos



Balthazar Leroux



*diffusion des noms et photos, ayant fait l'objet d'autorisation.



Anne Guigard
IMMOBILIER DE PRESTIGE

R.S.B.C. - 423 840 271 - ANNECY

capifrance

LUXE & PRESTIGE

« Votre propriété mérite une attention toute particulière. C'est pour cela qu'en tant que consultant immobilier Prestige, je vous garantis une connaissance fine des biens et de leur environnement, un service personnalisé et l'assurance de conseils indispensables à la réussite de votre projet. Mais aussi une estimation gratuite de votre bien. »

UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ
AVEC DISCRÉTION & EXPERTISE

UNE PUISSANCE
DE DIFFUSION EN FRANCE ET À L'INTERNATIONAL

LUX
RESIDENCE.COM

belles demeures

belles pierres.com

PROPRIÉTÉS
LE FIGARO

LUXURYESTATE

Votre conseillère à Veyrier du Lac depuis 10 ans

Votre consultante immobilier Prestige

Anne Guigard

+33 (0)6 15 35 03 20 - anne.guigard@capifrance.fr

La Lunetterie

OPTICIEN



- CHLOÉ
- CHANEL
- JOHN DALIA
- CUTLER AND GROSS
- DITA LANCIER
- FACE A FACE
- GUCCI
- GIGI STUDIO
- JF REY
- LA.EYEWORKS
- LINDA FARROW
- MATSUDA
- MOSCOT
- NATHALIE BLANC
- OLIVER PEOPLES
- PAUL & JOE
- PRADA
- SALT
- ST LAURENT
- THOM BROWNE
- TOM FORD

Les plus belles collections
à **ANNECY** et **AIX-LES-BAINS**

Maison de qualité
depuis 1993

www.lalunetterieopticien.fr



Votre opticien vous propose
la qualité des verres Essilor

Dispositifs médicaux. Consultez votre ophtalmologiste ou votre opticien pour plus d'informations.

2 ADRESSES : 4, rue de la Poste - ANNECY & 18, square A Boucher - AIX-LES-BAINS

Joie & Frère

AGENCE IMMOBILIÈRE VEYROLAINE,
INDÉPENDANTE ET FAMILIALE.

QUALIFICATIONS
RATIONALITÉ
HONORAIRES DE 3%

EXIGENCE, BIENVEILLANCE

Jf

LES AGENTS IMMOBILIERS DOIVENT POSSÉDER
LES CONNAISSANCES THÉORIQUES ET
JURIDIQUES POUR EXCERCER LEUR ACTIVITÉ.
ILS PRATIQUENT AVEC CONSCIENCE, SINCÉRITÉ,
DIGNITÉ ET PROBITÉ (DÉCRET N°2015-1090 DU
28 AOÛT 2015, ARTCILE 2 ET 4).

WWW.JOIEETFRERE.COM
+33 (0) 6 88 90 17 22
INFORMATIONS@JOIEETFRERE.COM
CARTE PROFESSIONNELLE N°740120200004578168



Eurovia Alpes, Agence d'Annecy, accompagne les collectivités, les entreprises et les particuliers dans leurs efforts pour un parfait aboutissement de leurs projets.

Tous nos collaborateurs sont à votre service pour embellir votre cadre de vie.

« Pour nous, il n'y a pas de petit ou grand projet, il y a juste votre projet. »

EUROVIA ALPES

Agence d'Annecy
80, Route des Ecoles - Brassilly
74330 POISY
T/ 04 50 22 11 41
www.eurovia.fr



Depuis 1990
sur Veyrier-du-Lac

Pour un immobilier sur mesure
avec Geneviève Guillemot



RIVES DU LAC IMMOBILIER®

26 rue de la Tournette
Veyrier-du-Lac

06 08 45 55 99

04 50 60 06 77

www.rivesdulac.immobilier.com

rivesdulac.immobilier@wanadoo.fr

Acacias Bellevue
hôtel-restaurant

Belle terrasse
vue sur lac

Pêches du lac d'Annecy
de Florent Capretti, St-Jorioz
selon arrivage
Spécialités savoyardes

Possibilité de transfert sur place

MAÎTRE
RESTAURATEUR

14 route d'Annecy
F-74290 VEYRIER-DU-LAC
Tél. : +33(0)4 50 60 11 60
www.lac-annecy-acacias.com

DÉVELOPPEZ VOTRE PATRIMOINE

Nos experts vous accompagnent
pour réaliser vos projets patrimoniaux.

Venez les rencontrer dans l'agence Société Générale

VEYRIER-DU-LAC
14 route de la Tournette
04 50 64 30 00

societegenerale.fr

**C'EST VOUS
L'AVENIR** SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

Société Générale, S.A. au capital de 1 066 714 367,50 € - 552 120 222 RCS Paris - Siège social: 29 bd Haussmann 75009 Paris - 05/2021.

**COOPERATIVE
DU REBLOCHON FERMIER**

VENTE DIRECTE

Fromages traditionnels et
fermiers du massif des Aravis

Sortie de Thônes
direction Annecy

reblochon-thones.com
Commande au 04 50 88 12 50

le Farol
de Thônes

Porcheron
Electricité & Réseaux

Réseaux H.T.A. / B.T.A. / aériens et souterrains
Eclairage public / Réseaux gaz
Electricité industrielle et tertiaire
Câblage informatique / Fibre optique
Travaux par aspiration

ENTRELACS | 04 79 63 08 80 | www.porcheron.com



UN NOUVEAU REGARD

SUR LE LAC D'ANNECY



- Une sélection rigoureuse des acheteurs
- Une obligation de résultat
- Un réseau d'avocats et de notaires à nos cotés



580, Rue St-Bernard - F-74290 - MENTHON-ST-BERNARD
117, Route de l'Église - F-74410 - ST-JORIOZ
16, Route de Montsoleil - CH-ST-IMIER - SUISSE



+33 (0)4 50 01 18 18

www.jardinpriveimmobilier.com

+41 22 548 11 81